

Aux larmes, mégalos !

De quelques évidences

Le dépérissement de l'action révolutionnaire au cours des dix dernières années, période qui laissait présager pourtant de plus grandes espérances, a abouti logiquement à l'installation de la gauche au pouvoir en France. Logique découlant de cette évidence, qui s'impose donc aujourd'hui en France, mais aussi en Grèce, en Espagne, à savoir que c'est dans les périodes de stagnation du mouvement révolutionnaire que la gauche réformiste et parlementaire peut s'approprier les aspirations au changement des masses.

Qu'il n'y ait rien à attendre d'un simple changement de gouvernement amenant la gauche au pouvoir est une autre évidence maintes fois énoncée. Un simple coup d'œil du côté des démocraties occidentales « avancées » (RFA, Suède ou Pays-Bas), où le mensonge démocratique fonctionne à plein, suffit à confirmer cette théorie et comprendre que la gauche n'a intégré quelques revendications de la classe ouvrière dans son discours électoraliste que pour mieux les vider de leur substance révolutionnaire.

Gauche ou droite ne sont que deux formes de gestion du capital, équivalentes finalement et pour cela alternatives. A tel point que c'est le plus souvent « l'usure du pouvoir » qui dicte le choix politique des électeurs et amène ce balancement alternatif, cette merveille de la démocratie qu'est le 50/50, un coup pour la gauche, un coup pour la droite. Selon les besoins du moment ou l'humeur – un peu manipulée tout de même – des électeurs, les partis politiques devenus lobbies de gestionnaires, alternent au pouvoir. Jusqu'à présent, cela a sauvé le capitalisme.

Ayant toujours dénoncé le parlementarisme et le jeu électoral, nous faisons partie de cette minorité qui n'a jamais cru au « changement » promis par les socialistes, tout en étant conscients que l'arrivée de la gauche au pouvoir en France pouvait comporter des aspects positifs, tant dans la forme – la réalisation de réformes prestigio-humanistes –, que dans le fond – ne serait-ce que la fin de l'illusion, pour les travailleurs, de « l'alternative de gauche » comme espoir de changement. Pourtant, il ne s'agit pas aujourd'hui de constater simplement que le changement annoncé n'a pas eu lieu pour justifier la continuité de notre lutte contre l'Etat. Le nouveau pouvoir, en intégrant les aspirations d'une majorité d'électeurs, en réalisant quelques réformes formelles (l'abolition de la peine de mort, par exemple) limite nos possibilités d'intervention. Ce qui était évident de dénoncer du temps de la « droite », dans le flou et l'ambiguïté des fronts anti-quelque chose, est devenu beaucoup plus difficile à démontrer, si l'on veut éviter de se faire prendre au piège du terrorisme et de la marginalisation. Les révolutionnaires sont tout nus, et un peu seuls quand même.

Il faut aussi et surtout tenir compte de la démission presque complète de l'extrême gauche et des tenants de cette « nouvelle radicalité » révolutionnaire (tous ces post-crypto-néo-situs) qui avait émergé dans les années 70. Si cette récession de la critique et de la pratique révolutionnaire a permis l'arrivée de la gauche au pouvoir, elle explique aussi comment un groupe aussi caricatural qu'Action directe accapare le devant de la scène politico-révolutionnaire avec son léninisme archaïque, ses notions primaires d'anti-impérialisme, son tiers-mondisme vaseux. Les vieux concepts léninistes ne sont pas plus valables dans la réalité

politico-sociale d'aujourd'hui qu'ils ne l'étaient hier. Leur résurgence à travers plusieurs groupes en Europe, Action directe ne semblant être que le dernier avatar, n'est que l'aveu implicite de l'incapacité pour ces pseudo-révolutionnaires de faire la moindre critique radicale de la situation. Le refuge dans les références aux luttes du passé, aux vieux discours, les empêche de s'affronter, au-delà d'une phraséologie creuse, aux nouvelles aliénations. Aujourd'hui, plus que jamais la réalité socio-politique ne ressemble en rien aux situations classiques et anciennes auxquelles s'était confronté le vieux mouvement révolutionnaire.

Il y a longtemps que l'on sait théoriquement que les clivages droite-gauche sont dépassés, mais il s'agit aujourd'hui de les dépasser dans la pratique pour essayer de définir de nouveaux angles d'attaque qui soient efficaces dans la lutte contre le nouveau pouvoir, contre tous les pouvoirs. Face à un gouvernement de gauche, notre lutte ne peut être efficace que si elle s'attaque, en le démystifiant, au fondement du système oppressif : la démocratie parlementaire. Critiquer le socialisme, ou plutôt le Parti socialiste, c'est une nécessité, seulement la nécessité de la critique se doit d'être surtout la critique de la nécessité.

Socialisme et fourberie

La fonction de l'Etat capitaliste est la même quels que soient ses gestionnaires, et c'est avouer que l'on n'a rien compris que de défendre la gauche contre la droite, une forme d'Etat bourgeois plus favorable aux ouvriers contre une autre réactionnaire ou totalitaire. Une des nécessités essentielles de l'Etat est d'assurer à travers sa conservation, la continuité du système ; pour cela d'être à même de s'adapter, de résister aux crises. Le remède à la mode est, depuis la fin de la guerre, la démocratie parlementaire. Malgré quelques poussées de fièvre, le corps social a supporté autoritarisme et oppression sans rechigner. L'expérience de physique amusante que constitue l'alternance au pouvoir a confié au « socialisme démocratique » la tâche de prolonger le capitalisme. Jusqu'à hier, la méthode de prise du pouvoir proposait soit l'urne, soit le fusil, selon les circonstances ; aujourd'hui le fusil est dans l'urne.

La gauche a hérité de l'arsenal répressif de la droite, perfectionné ses méthodes d'intervention dans le domaine de l'économie tout en rétablissant la fiction éculée du gouvernement représentatif, de la liberté (et de la sécurité) des citoyens et, surtout, de l'Etat, bien commun. Pouvoir, Etat, capitalisme sont indissolublement liés, quoique puissent en dire les dialecticiens acrobates qui continuent d'appeler socialisme le capitalisme d'Etat bureaucratique qui sévit dans les pays se revendiquant comme « Etats socialistes ». La gauche, au Chili comme au Portugal, en France comme en Espagne ou en Grèce, en amadouant le prolétariat, a pour rôle de gérer le capital en période de crise. Lorsque la crise économique atteint le point où un affrontement social est à craindre, que cette crise se développe, le capital se tourne vers son aile gauche pour canaliser le mécontentement des travailleurs. Faire croire aux travailleurs qu'ils seront défendus au Parlement, tel est alors le but du capitalisme.

Cependant le programme politique de la gauche s'avère le plus souvent irréalisable car il ne tient pas compte de la situation nouvelle et il est, à plus ou moins long terme, dangereux pour le capital car sa réalisation entraînerait l'accélération de la dévalorisation. C'est pourquoi on a toujours constaté que la gauche, lorsqu'elle est appelée au pouvoir, fait tout simplement une politique de droite, malgré la bonne volonté de ses hommes. La gauche ne peut se maintenir au pouvoir et prétendre à l'alternative démocratique qu'en faisant une politique de droite,

sinon elle doit rendre le pouvoir et retourner dans l'opposition. Pour éviter la « contre-révolution », non seulement le gouvernement demande aux syndicats de museler le mécontentement ouvrier, mais prend des mesures pour augmenter l'exploitation. C'est, dans les réalités nouvelles, ce que le capital exigeait et qui aurait été impossible à obtenir par la droite.

Mitterrand et le PS ont raison lorsqu'ils se défendent : la gauche n'est pas encore l'équivalent de la droite en France. Les nouveaux venus sont passés maîtres dans l'art de la mystification. La gauche, avec ses battements de cils aguicheurs, est d'autant plus dangereuse que son arrivée au pouvoir correspond à une période noire pour ce qui reste du prolétariat français. Ce ne sera pas la première fois que le pouvoir dominant cherche son salut électoral par des mesures démagogiques pour se donner le temps de sortir de « l'une des plus grandes crises économique-politiques du XXe siècle », mais ce qui serait plus grave, c'est que les socialistes parviennent, en profondeur, à une falsification générale des rapports sociaux.

Notre lutte doit avoir comme objectif prioritaire de démasquer ce que le pouvoir socialiste et ses alliés communistes veulent faire passer pour un « changement de société », afin que le gouvernement de gauche actuel apparaisse sans dissimulation possible, au plus grand nombre, pour ce qu'il est : une accumulation sordide de marchandages, accommodages et manœuvres effectuées fébrilement dans une atmosphère de démagogie et de décrépitude ; et de faire éclater les contradictions les plus apparentes, d'autant plus que dans la situation actuelle le gouvernement socialiste dans son (sa) désir (nécessité) de « bien faire » (dans l'optique capitaliste) dévoile de plus en plus le décalage existant entre ses promesses électorales et leur application pratique. Aujourd'hui, on ne parle plus des 35 heures à la table des ministres, ni des boîtes d'intérim, ni d'une réduction du chômage, c'est l'austérité qui est à l'ordre du jour. Ce qui se passe pour le travail arrive dans le domaine de la justice, des prisons, du nucléaire, des espaces de liberté... Notre propos n'est pas de définir « les nouveaux axes stratégiques de lutte autour desquels doivent se regrouper les forces révolutionnaires » ou autre concept réducteur de l'almanach léniniste. Ces quelques exemples des dérapages les plus évidents de la politique socialiste ne sont que des points de repère pouvant permettre de développer une critique efficace du système.

Les orphelins de la révolution

La société capitaliste n'est pas immuable, bien au contraire ; depuis ces vingt dernières années, elle a bousculé toutes les certitudes établies, tout ce qu'on croyait savoir sur ses capacités d'adaptation ; elle s'est transformée, elle a muté, elle a définitivement enterré tout ce qui demeurerait de ce XIXe siècle que certains regardent avec nostalgie. Les énormes progrès technologiques n'ont pas été, bien entendu, sans influencer sur les rapports sociaux, sur les bases mêmes de ces rapports. Les seuls à ne pas avoir suivi cette évolution ce sont les « révolutionnaires » qui, tout en se gargarisant de révolution, continuent à vivre sur les analyses du vieux capital défunt : ils ignorent tout du présent, simplifient et emboîtent leur révolution dans les petits schémas anti-impérialistes et tiers-mondistes « qui ont fait leur preuves ». Force est de constater aujourd'hui, à travers la faillite des organisations lénino-révolutionnaires du type Brigades rouges ou Fraction armée rouge que le concept même de révolution n'est plus crédible, tant il a été détourné, vidé de son vrai sens par ces organisations en mal de pouvoir. L'idée léniniste de la révolution (comme toute idéologie) est fondamentalement contre-révolutionnaire (au sens utopique du mot révolution) et anti-émancipatrice, parce qu'elle apparaît comme un masque qui transformerait le négatif en

pseudo-positif : transformation du sacrifice, transformation de la violence, transformation de la misère présente, de la répression, de la production par le « retournement dialectique » du code de la valeur.

La croyance en l'imminence de la révolution est aussi dangereuse (démobilisatrice) que celle en une longue période de « préparation ». Laissons de côté les astrologues de la révolution qui spéculent sur ses futures chances, les « ici et maintenant, je ne crois pas que... » sont le plus souvent un alibi pour ne jamais rien faire. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de croire mais simplement de refuser, de combattre ce qui nous opprime, non pas au nom d'une quelconque idéologie mais de nous-même, en affirmant notre individualité en dehors de toute organisation ou idéologie. Pour être révolutionnaire, la pensée doit se libérer des idéologies et des apriorismes. L'éclatement de l'utopie, c'est tout le contraire de l'idéologie dialectique. Que l'on nous entende bien : le refus de l'alibi révolutionnaire ne conduit pas à la démission, au contraire, il fortifie nos convictions et notre refus du système en déplaçant la problématique révolutionnaire sur le terrain non policé de la subjectivité. (1)

Oui, le monde a changé, le « vieux monde » est mort et les révolutionnaires sans révolution, ceux qui n'ont pas su ou pas pu la faire, ont presque tous disparus avec lui, fixés sur des objectifs déjà dépassés, sur l'éternel recommencement des mêmes échecs, sur la réactivation des idéaux, des vieilles nécessités, des faux espoirs. Tout a changé et il n'y a guère aujourd'hui en France que les quelques dinosaures regroupés au sein d'Action directe pour exprimer le besoin « d'une réflexion sur l'organisation et la forme Parti », ces tartes à la crème rancies de l'antique mouvement gauchiste. Voilà plus d'un siècle que « la lutte finale » est commencée et leur discours est toujours le même, toujours en réaction face à une situation. Comme toutes les organisations politiques depuis 1968, Action directe s'épuise à cavalier derrière cette nouvelle forme de lutte qui se veut autonome, spontanéiste et sauvage qui n'est que réactionnelle et parfois même réactionnaire : c'est choisir d'avoir toujours un train (de marchandises) de retard. Leur seul but est d'exister et d'être reconnus en tant qu'organisation révolutionnaire (et autant que possible la seule et unique capable de...) et, pour cela, ils ont besoin de la politique du troupeau puisque leur logique est de rassembler du monde pour devenir à leur tour un (contre)-pouvoir et que cette logique conduit à recruter sur la base du plus petit commun dénominateur.

Violence sans conscience...

Mais ce n'est pas tant au niveau théorique (la critique est tellement évidente et facile) que pratique, qu'Action directe pose problème à tous ceux qui, comme nous, n'excluent a priori aucun moyen dans la lutte contre le système, plus clairement dit qui n'excluent pas l'usage de la violence comme moyen de contestation, mais qui veulent éviter de tomber dans le piège du terrorisme. Se démarquer politiquement d'Action directe est nécessaire et indispensable pour tout individu ou groupe qui prétend lutter contre le système, mais cette démarcation doit être tout aussi évidente au niveau pratique afin que l'utilisation de la violence retrouve son véritable emploi subversif.

La violence (révolutionnaire) n'est jamais un argument en soi, encore moins une fin, mais elle peut s'avérer nécessaire pour débloquer-crée une situation. La violence minoritaire n'est pas à exclure, même en période « calme », à condition que ceux qui l'exercent aient au moins la capacité de donner à leur acte un sens révolutionnaire. Une action réduite au rang de fait dramatique happé par l'actualité perd tout son contenu subversif. Cette condition permet de

comprendre à elle seule que l'usage révolutionnaire de la violence soit très délicat dans la société moderne.

Les vieux mythes ont la vie dure malgré la mort des héros : on reste abasourdi de voir des groupes « révolutionnaires » reprendre, bien après la Fraction armée rouge, l'idée de « lutte armée contre les métropoles de l'impérialisme ». Faut-il souligner l'absurdité qui consiste à affirmer le principe de la lutte armée comme seul fait révolutionnaire, de créer une organisation purement spécialisée dans ce but ? Doit-on revenir sur ces groupes hiérarchisés, cloisonnés, structurés (en partie à cause des nécessités de la clandestinité), planifiant la violence, contrôlant tout, y compris eux-mêmes ? Vision d'un parti espérant encadrer et récupérer toute manifestation violente afin de pouvoir y recruter, parce que sa perspective est essentiellement organisationnelle. Le recours à la violence ne se justifie que comme partie d'une pratique globale et non comme l'œuvre de justiciers spécialistes qui se veulent indispensables (2). Mais le plus important est qu'en se laissant entraîner dans la surenchère de la violence et en acceptant (implicitement au moins) de revêtir les oripeaux de l'épouvantail terroriste qui a déjà été largement utilisé en Italie ou en Allemagne (et leur « logique » ne pouvait les mener ailleurs), Action directe a permis au pouvoir de « terroriser », par l'effet d'amalgame, tout individu ou groupe qui essaierait d'exprimer son refus du système par des moyens violents. Il faut se démarquer d'Action directe pour ne pas être assimilés et lutter contre la criminalisation terroriste dans laquelle le pouvoir voudrait nous acculer. (3)

Pour casser l'image terroriste que le pouvoir veut donner de nous, pour que la démarcation soit évidente et claire, il faut que notre lutte s'attache à dénoncer le terrorisme dans son expression la plus globale, c'est-à-dire l'Etat. Le seul vrai terroriste, c'est l'Etat, quels que soient leurs efforts pour persuader du contraire et malgré tous les renversements dialectiques : les résistants étaient des « Terroristen » recherchés par les nazis, les commandos sionistes étaient terroristes aux yeux des Anglais, aujourd'hui, ce sont les commandos palestiniens qui aux yeux des Israéliens, et demain... La violence de l'Etat qui se couvre sous les masques les plus divers est infiniment plus grave et dévastatrice que la violence déclarée des révolutionnaires, qui s'affirme en tant que telle comme moyen de combattre une forme de pouvoir ou comme catalyseur d'une révolte. La violence révolutionnaire n'est que la riposte naturelle contre la violence institutionnelle qui étouffe plus ou moins lentement la vie. Il faut se méfier du mot violence, lui-même « piégé » et se rappeler que la violence individuelle est moins grave que la violence des Etats, même si elle est plus immédiatement spectaculaire.

Que le pouvoir n'ait pas encore réussi à rejeter dans le camp terroriste les sidérurgistes de la Chiers, qui ont pourtant mené des actions tout aussi violentes et spectaculaires qu'Action directe suffit à comprendre le phénomène de la violence révolutionnaire. Bien sûr, dans ce cas, la violence « se légitime » aux yeux de certains car elle se situe clairement dans le cadre d'un conflit social, mais surtout parce qu'elle ne cherche pas à se justifier idéologiquement. Elle est l'œuvre d'individus qui ne s'expriment qu'à travers leur propre sensibilité, leur réaction violente ne visant qu'à s'affirmer, se réapproprier cette part essentielle de dignité qu'est le besoin de révolte et dont ils avaient été dépossédés par les syndicats. Mais tout cela a été déjà dit par les thuriféraires de la « révolution prolétarienne ». Nous pensons nous, qu'il n'y a jamais d'un côté la violence « juste » de la classe ouvrière, et de l'autre bien séparés et même opposés, des éléments bizarres tentés par l'aventure violente.

Nous sommes tous partie intégrante du mouvement social et si la sensibilité de certains ouvriers les pousse à utiliser la violence pour dépasser le cadre étroit de la revendication syndicale, pour protester contre une situation qui les concerne particulièrement en quoi cette

violence est-elle plus légitime ? Nous, nous prétendons mener un combat beaucoup plus global car nous nous sentons concernés par l'ensemble du système d'oppression, et si demain notre sensibilité nous amenait à utiliser la violence pour essayer de détruire quelques parcelles de ce qui nous opprime (lois, prisons, travail...), en quoi notre violence serait-elle moins « juste », alors que plus globalement dénonciatrice que celle de ces ouvriers qui ne dépasse pas – le plus souvent – le cadre parcellaire du conflit social ? Est-ce cet aspect parcellaire qui légitimise leur violence, Messieurs les thuriféraires, ou est-ce en tant que victimes privilégiées du capital que les ouvriers ont seuls le droit d'appliquer cette légitime défense que vous prônez ?

On ne peut prétendre que le pouvoir socialiste a été contraint par la vague d'attentats à mettre en place ou à développer l'arsenal répressif que l'on sait. Le pouvoir s'est sans doute servi de ces attentats pour accélérer le processus, mais le processus est inéluctable et inhérent à tout pouvoir étatique. Le fichier électronique, par exemple, existait déjà depuis quelques années de façon clandestine (encore que !) presque « illégale », mais il faut être bien naïf pour croire que la police resterait la seule entreprise du système capitaliste à ne pas chercher à rentabiliser sa production en refusant d'utiliser l'ordinateur. Que le procédé soit aujourd'hui légalisé, justifié, moralisé, amélioré par le gouvernement de gauche n'est donc nullement paradoxal, bien au contraire, puisque cela fait partie des tâches essentielles d'un tel gouvernement, c'est-à-dire grignoter du terrain là où la droite se serait sans doute cassé les dents.

Il n'en reste pas moins que tous ces grignotages, ces mesures liberticides sont en contradiction flagrante avec le discours politique tenu par le PS avant son accession au pouvoir et c'est en exploitant ces contradictions que nous pourrions élargir les failles du pouvoir et déchirer totalement le voile humaniste dans lequel se drape encore le gouvernement socialiste.

...devenues encore plus évidentes un an après

Écrit au cours de l'année 1982, ce texte n'a pu être immédiatement diffusé, comme nous en avions l'intention. Il nous apparaît donc nécessaire d'y revenir brièvement, non pas pour le réactualiser car nous n'avons nullement l'impression qu'il ait été dépassé par l'actualité, bien au contraire, mais quelques commentaires s'imposent :

- Il peut sembler aujourd'hui à d'aucuns que nous avons été victimes du syndrome AD, en surestimant ses effets. Telle n'est pas notre impression, dans la mesure où notre analyse vise surtout à montrer AD comme un épiphénomène de la politique socialiste qui, devant les problèmes posés par la gestion capitaliste, devait (et doit) détourner l'attention de son électorat en agitant l'épouvantail du terrorisme.
- D'autre part, la « disparition » d'AD ne nous réjouit pas outre mesure, ne serait-ce que par le nombre de personnes emprisonnées, mais aussi parce que cette « disparition » ne résulte pas d'un (auto)-dépassement quelconque, encore moins d'une contre-avancée de la pensée révolutionnaire. Autre « disparition » remarquée, celle des bakounino-gdanskiens. Est-ce faute de munitions, ou une autodissolution qui remettrait en cause leur pratique ? Espérons que la deuxième hypothèse soit la bonne.

Lorsque nous constatons, il y a un an, le mutisme quasi-total des théoriciens de « l'ultra-gauche », nous étions loin d'imaginer qu'il faudrait les exhortations patriotiques de Gallo pour les amener à émettre quelques timides critiques sur la politique socialiste. Quelle misère !

Les variantes de l'histoire en recommencement

Le 10 mai 1981, les dernières braises des feux de 1968 se sont éteintes. La plupart des manifestants ont troqué leur foulard sur le nez contre la cravate et le complet veston. D'autres se sont laissés épingleur comme terroristes sur la surface vide de l'espace révolutionnaire. D'autres, enfin, cherchent, pour ne pas mourir, à adapter leur critique aux exigences des temps soi-disant nouveaux. Pour eux, tout est différent, mais tout est pareil, critiquer ou crever, tel est l'enjeu.

Aujourd'hui mieux qu'hier, et moins bien que demain

La plupart des actions d'éclat menées par des groupes ou des individus ont eu pour support l'indignation nationale, et souvent internationale, d'humanistes de gauche de toutes sortes et de tous poils. Le franquisme, la guerre au Vietnam, les colonels grecs, la peine de mort, Salazar, l'anti-militarisme, l'avortement, le fichage, l'affaire Croissant, les centrales nucléaires, le camp du Larzac, etc., ont propulsé dans la rue des cohortes de braillards qui ont défilé pendant près de quinze ans de Dunkerque à Perpignan. Bien sûr, les slogans étaient différents, tous les partis, tous les syndicats, tous les groupuscules, n'étaient pas de toutes les manifs. A Malville par exemple, le PS s'était décommandé au dernier moment. Le PC était contre les manifs anti-militaristes. Le PS et la CFDT ont craqué en cours de route, laissant à Krivine le loisir d'effectuer son service militaire d'une façon originale. Tout ce beau monde, avec ses différences, ses petites ou grandes crapuleries, représentait la Gôche, l'opposition. Ensemble dans le même carcan, au chaud, ils attendaient le pouvoir.

Pendant cette période, ce magma était bien obligé de soutenir, du bout de lèvres certes, mais de soutenir tout de même, les actions de certains groupes. Quelquefois, la gauche en désavouait la forme, mais rarement le fond. Mitterrand se fendit même d'une visite aux indépendantistes guyanais alors emprisonnés à la Santé, et le PS posa une question écrite à l'Assemblée pour soutenir les militants anti-franquistes embastillés par Giscard. Il paya aussi de sa personne en recevant une pierre sur la tête au camp du Larzac.

Enfin, le grand soir de toute la gauche et de ses extrêmes arrive. Le 10 mai 1981, la liesse gaucharde atteint des sommets. Elle a le pouvoir. Depuis que ces gens-là s'occupent de leur travail de gestionnaires, il n'est plus question de pisser dans la soupe. Dorénavant, ce sont eux qui font la cuisine, qu'on se le dise... Mitterrand a annoncé au mois d'août 1982 que la chasse aux terroristes est ouverte, que tout déviant serait démasqué par le gendarme Prouteau, conduit devant un tribunal ordinaire, et embastillé.

Pour beaucoup d'entre nous, une analyse s'impose ou du moins une constatation : nous n'avons plus cette « base » de gauche qui, quelquefois, en cachette, applaudissait nos pratiques. Les moutons d'hier sont des loups au pouvoir aujourd'hui qui deviendront très vite enragés. Les premières victimes expiatoires sont et seront ceux qui n'ont rien compris ou ne veulent pas comprendre : les fanas de la bombe à tous crins, ceux qui disent « Giscard ou Mitterrand, c'est pareil, rejoignez-nous pour un pouvoir différent », courent le risque de la déception et de connaître très vite le fond des poubelles de l'histoire.

Il est urgent pour nous de faire table rase des images d'Epinal du révolutionnaire pur et dur, à

terrain découvert la bombe à la main. Bonnot, Ravachol sont morts, vive le grain de sable qui fera péter la machine...

Des lendemains de la Libération aux lendemains du 10 mai

Après la dernière guerre mondiale, l'Europe s'était changée en un énorme chantier où le capitalisme, transformé, modernisé, pouvait s'épanouir à nouveau à connaître une expansion foudroyante. Pour ce faire, on remplaça les vieilles gestions familiales et autoritaires par un libéralisme forcené. La libre entreprise devint la règle principale de l'Occident. En France, par exemple, communistes et socialistes participèrent activement à remettre la classe ouvrière au travail. Pour cela, ils chassèrent par d'habiles discours démagogiques, les quelques miasmes anarchistes, idéalistes ou utopistes provenant de la Résistance. En 1981, socialistes et communistes chargés de gérer la pénurie, ont pour tâche à nouveau, non d'envoyer les prolétaires à l'usine, mais de les y maintenir. C'est dans ce rôle que naissent et que naîtront les contradictions les plus fondamentales. On peut s'apercevoir déjà, après un an, des différences entre l'action gouvernementale et les discours des socialistes et des communistes. Les ministres et Mitterrand le disent eux-mêmes : « Nous représentons tous les Français et non tel ou tel parti politique (même le nôtre). » C'est bien là que se situe notre nouvel angle d'attaque. Au niveau des contradictions, résultat des concessions faites par le pouvoir à la droite pour gérer l'Etat.

Il s'agit de démasquer, de faire éclater la contradiction de tel député anti-militariste qui vote telle ou telle proposition de loi ou amendement du ministre Hernu ; tel ou tel militant socialiste qui pour raison d'Etat accepte le fichage alors qu'il l'avait dénoncé quand il était dans l'opposition. Tôt ou tard, les divergences entre le gouvernement et les partis de la majorité deviendront de plus en plus criantes ; bien sûr, elles seront masquées par la solidarité des socialos entre eux. Très vite, et c'est déjà bien commencé, le gouvernement ne représentera plus les espoirs de liberté tant attendus. Bientôt, les partis de gauche se seront ridiculisés et n'apparaîtront plus que comme des marionnettes à la botte du pouvoir

Cette désillusion deviendra, on peut l'espérer, le meilleur support à une critique radicalisée. Chaque fois que le gouvernement, avec ses comparses les réactionnaires, soutient la prison, la justice, le néo-colonialisme, les centrales nucléaires et autres, il donne des armes pour se faire abattre et transforme ses militants les plus convaincus en individus désillusionnés. Il apparaît comme indispensable de bien connaître les rouages de cette nouvelle mécanique, pour que la violence de notre critique et de notre pratique soit bien explicite, afin d'avoir quelques chances révolutionnaires.

Le paradoxe du terroriste

La réalité transformée en images chocs, par le biais des médias, et la fiction qui se bâtit avec les prototypes issus de ces images, par l'intermédiaire du film ou du roman policier, ont fait du terroriste un personnage à part entière. L'imagerie populaire l'a intégré au même titre que le gendarme et le voleur... Ce personnage, aussi caricatural que guignol, est reconnaissable à distance comme s'il avait une étiquette sur la poitrine. Ses caractéristiques exagérées sont la cruauté, l'inconscience et la bêtise politique, le goût du pouvoir allié au manque de force réelle, au fanatisme et à la faiblesse théorique... et il est en général, ne

l'oublions pas, « manipulé »... Par qui, par quoi, cela reste assez flou au niveau du grand public..., par le terrorisme international, par un pays étranger, lequel, cela varie en fonction des mythes et des angoisses du moment : soit les Palestiniens, la CIA, les Chinois, Kadhafi, etc., peu importe en réalité, ce qui compte, c'est qu'on pense qu'il n'agit pas naturellement, comme n'importe qui, ou en fonction d'une détermination personnelle. Il faut que ce soit un personnage à part, car il serait inadmissible que chacun puisse s'y reconnaître, s'identifier à lui ou même le trouver humain l'espace d'un instant !

Cette image grossière qui est diffusée largement, dans le contexte d'une intoxication indispensable à la répression, ne dupe pas ceux qui la fabriquent. Ils ont quant à eux une idée beaucoup réaliste de leur bête noire : légèrement moins outrancier (bien que toujours stéréotypé), car il ne s'agit plus d'affoler les foules, mais de le détruire, le terroriste reste cependant celui qui tente d'imposer sa volonté en inspirant la terreur. A l'appui de cette définition, on donne pour preuve les moyens utilisés qui paraissent déterminants : utilisation d'armes et d'explosifs notamment ; et il est bien significatif de constater que l'usage légal des armes et des explosifs au niveau militaire, qui n'est pas considéré comme du terrorisme, a pour but en effet d'imposer un pouvoir par la force et la terreur. Ceci est la raison d'être de n'importe quelle armée, mais le terrorisme inhérent à l'existence même des armées se retrouve intégré et atténué par la légalité de la chose.

Le droit au terrorisme s'acquiert par le terrorisme, tous ceux qui le pratiquent en vue d'une prise de pouvoir le savent bien. Les « terroristes » au pouvoir, c'est-à-dire les forces répressives et en particulier les polices anti-terroristes, le savent bien aussi, puisque leur jeu consiste à retarder le plus possible cette acquisition en perpétuant coûte que coûte le déséquilibre des possibilités et des moyens entre les deux camps (celui qui a le pouvoir et celui qui le veut) tout en maintenant, sur le plan de l'intoxication, la fausse antithèse entre une légalité non terroriste ordonnée et juste, et le « terrorisme sauvage et meurtrier » de ceux qui combattent la légalité du moment. En réalité, dans bien des cas, d'un côté comme de l'autre, ce n'est pas l'existence ou le bien-être des populations qui est en jeu, mais l'équilibre ou le partage des pouvoirs, ce qui est tout autre chose.

De cette tromperie, naît l'amalgame entre tous les « terroristes », c'est-à-dire tous ceux qui, quelque soit leur but, utilisent certains moyens sans en avoir acquis officiellement le droit. Partons du principe que cet amalgame facilite l'intoxication et que c'est une conception très répandue, mais qu'il n'existe pas plus d'unité de motivation terroriste que de similitude entre un membre d'une armée de libération quelconque et le chômeur du coin qui décide d'envoyer des cocktails Molotov dans les vitrines de l'ANPE (simple exemple) ! Les deux seront cependant appelés des terroristes.

Refuser cet amalgame et essayer d'introduire les nuances qui s'imposent, nous emmène maintenant à deux explications nécessaires :

- La première explication concerne notre position dans ce domaine et le refus de la notion même de terrorisme, quand cette notion est directement liée à l'usage de moyens tabous (parce que réservés au pouvoir), donc imbécile et irraisonnée puisqu'elle s'applique à une image sans contenu (le contenu se trouve forcément dans les motivations et les buts des personnes ainsi désignées).
- La deuxième chose, qui peut être intéressante, est d'étudier le cheminement paradoxal de ceux qui sont réellement pris au piège du terrorisme ; comment les pouvoirs connaissent leurs faiblesses et leurs mécanismes, comment ils évoluent et quelle est leur issue, s'ils gagnent : le

terrorisme légal.

Rébellion versus terrorisme

La démocratie n'est pas « démocratique », on le sait bien, puisque comme tout autre système d'Etat, elle s'impose comme système obligatoire, rejetant toute forme particulière d'organisation, toute résistance à ses structures, tout refus qui ne s'exprime pas par les voies organisées pour l'expression, c'est-à-dire les urnes ! (Ce qui est quand même se moquer du monde : comment, par exemple, se servir d'un moyen que l'on juge mauvais et impropre à se faire entendre, le système électoral en l'occurrence, pour dire précisément qu'on le juge mauvais et impropre à s'exprimer ?!). Le problème de chacun donc, quelle que soit la forme de gouvernement, est de se soumettre à ses règles ou non. Pourquoi se soumettrait-on ? au nom de quoi ? Mais comment ne pas se soumettre ? par quel moyen ?

Obligatoirement en sortant du moule et en oubliant le principe même du permis-interdit. Cela ne signifie pas en soi violence ou terreur, mais rapport de force, hélas oui, puisque tout est toujours en place pour empêcher la différence. La rébellion de ceux qui n'acceptent pas l'organisation de la vie qui leur est imposée peut aller pour y échapper jusqu'à la résistance violente contre tout ce qui opprime, et la lutte sans concessions que le pouvoir taxera de terroriste. Mais le but de cette lutte ne peut aller au-delà de la recherche de la liberté maximale.

C'est, en effet, ici que se situe la pente savonneuse vers le terrorisme réel. Plusieurs conceptions de la vie et de la société s'affrontent ; les unes ont droit de cité, les autres pas. Celles qui sont réprimées cherchent à se libérer et à exister dans les faits, pour ceux qui les partagent. En même temps elles cherchent à se propager ce qui est inhérent aux idées réprimées : elles ont besoin d'être exprimées et diffusées pour continuer d'exister. Si l'on vit dans un système que l'on juge mauvais, il est normal de désirer non seulement y échapper, mais aussi communiquer ce désir.

Cependant, dans bien des cas, l'affrontement va jusqu'au point que les conceptions brimées cherchent non seulement à exister, mais à s'imposer à leur tour à l'ensemble. Ainsi commence la lutte bien connue et très claire, la lutte pour la prise de pouvoir afin d'organiser une nouvelle forme de vie collective (assez souvent basée sur les mêmes principes d'ailleurs), lutte qui ne saurait être la nôtre. En peu de mots, car ce sujet est en partie traité ailleurs et ne constitue pas l'objet principal de cette réflexion, cette lutte ne peut être la nôtre et elle est même le contraire de la rébellion parce qu'elle porte en elle, dès le départ, dès son principe, les germes de l'autorité.

Cette lutte se place elle-même sur le terrain du pouvoir ; elle utilise systématiquement et non pas occasionnellement les mêmes moyens que lui. Son problème devient donc très vite, non plus de montrer toujours clairement la différence de ses principes, mais d'avoir des moyens toujours plus forts, de ressembler de plus en plus au pouvoir qu'il combat afin de pouvoir le supplanter. L'usage d'armes et de matériel destiné à des interventions de type « violent » est indispensable à ce stade ; il ne l'est pas dans le cas de notre résistance à l'autorité et à l'exploitation, mais cet usage n'est pas tabou non plus car il peut être rendu nécessaire par l'impossibilité de se faire entendre autrement. Dans bien des cas, comme il est dit dans un autre texte, il existe une violence défensive qui est la réponse naturelle à la violence de l'Etat. C'est cet usage inévitable à certains moments qui favorise les amalgames (de bonne ou mauvaise foi) expliqués précédemment.

Il en découle que les plus grands efforts à faire sont des efforts d'imagination (se défendre et se faire entendre en évitant les pièges et les falsifications, pièges dont on ne pourrait plus sortir) et d'explication. Ces efforts sont, bien entendu, très habilement combattus, par la récupération des idées et la contre-explication, puisqu'ils risqueraient d'aboutir à la détérioration du personnage tabou : le terroriste, en montrant que, sous le vocable, on range aussi des êtres en chair et en os, pas si éloignés que ça du ras le bol de tout un chacun !

Le paradoxe

Le terrorisme de l'Etat en place, qui doit utiliser la force et maintenir perpétuellement la crainte des représailles chez ceux qui transgresseraient l'ordre établi, a été bien dénoncé, bien qu'il ne soit jamais inutile de le redémontrer. Mais où et quand naît cet Etat terroriste, quels liens réels a-t-il avec le terrorisme individuel ? (A partir de là, on entendra par terroriste celui qui se perçoit lui-même comme tel, le revendique même, contrairement à la conception de la lutte expliquée dans la partie précédente.)

Celui qui, pris au piège des moyens qu'il utilise, a pu se laisser emporter par un processus de surenchère ou s'intégrer dans une lutte de parti ou de mouvement de libération nationale, se retrouve face à une montagne de contradictions et de problèmes qu'il ne peut dominer : il est encore du côté de ceux qui n'ont pas le pouvoir mais il n'est plus tout à fait libre de se limiter aux seules actions que sa révolte lui inspire. C'est en réalité celui-ci, avec ses contradictions et ses difficultés à expliquer personnellement les raisons de ses actes, qui sert de cible à toutes les campagnes, et de modèle au personnage que l'on retrouve régulièrement dans films et romans (ensuite le stéréotype est étendu à tout ce qui bouge, mais le point de départ est ici).

On a beau être persuadé que le combat dont le but, avoué ou non, est la prise de pouvoir, est vicié au départ, même s'il s'attaque effectivement à une oppression odieuse, on a beau être tout à fait opposé à l'usage systématique des moyens dits terroristes au point qu'ils en deviennent eux-mêmes un but. On peut quand même analyser à quel point ceux qui ont le pouvoir à un moment donné (soit actuellement) peuvent être sans pitié, et combien même ceux qui ont réellement une idéologie qui n'est pas la nôtre voient leurs actes dénaturés et le piège de l'incompréhension se refermer sur eux.

Un film (parmi bien d'autres) est assez significatif : « Raid sur Entebbe », film de propagande israélienne visiblement, il part d'événements réels et y plaque l'image du terrorisme qui l'arrange. Alors que comme Etat terroriste, Israël est un bon exemple, sa propagande consiste à montrer les terroristes (les autres !) cruels et odieux d'une part, mais surtout hésitants et faibles. Israël lui, est un Etat, il a acquit sa légalité, il sait à présent être fort pour l'imposer. En réalité, il n'est pas exclu que le terroriste, à ses tout débuts soit hésitant, – il faut un certain temps pour que l'idéologie anesthésie les réflexes humains – et le terroriste de ce film, qui hésite à tuer, montre bien qu'il est quand même dur le chemin qui mène au cynisme du pouvoir. Cela fait certes sa faiblesse, et c'est pour cela aussi que ça ne dure jamais longtemps : pour gagner, il faut étouffer cela. Dans cette lutte sans merci, et qui passe bien au-dessus de la tête des populations qu'on est censé libérer, une seule loi : crève ou gagne, mais gagner quoi, le droit de faire ce qu'on vient de combattre ?

Tant qu'au fond de soi on n'est pas encore vraiment « terroriste » parce qu'il reste des parts de faiblesse, ou d'humanité, ou de réflexes individuels, alors on est considéré et dénoncé comme un affreux terroriste, et dès qu'on le devient parce qu'on commence à gagner et à être reconnu, alors on acquiert la légalité, on se fait reconnaître comme front, puis parti de

libération, et on ne voit plus rien d'autre que le maintien et la progression de l'acquis, à n'importe quel prix, par tous les moyens, sans une seule arrière-pensée.

Qui pourrait avoir des illusions sur ce qu'est déjà et sur ce que deviendra « La juste lutte du peuple palestinien contre l'Etat terroriste d'Israël », où est la différence d'objectif ? Une seule différence subsiste : pour l'un l'acquis, pour l'autre la conquête, une différence dans le rapport de force, qui engendre encore quelques différences de pratique, mais si peu ! Et pour si peu d'entre eux...

Nous savons tout cela, et analysons bien nos désaccords, mais cela paraît très difficile à dénoncer (comment en effet, dans ce contexte d'idées toutes faites et patiemment entretenues, récuser les étiquettes et, en outre, espérer apporter des nuances, montrer des différences de pratique ou d'objectif ?). Nous venons de parler d'un seul film comme exemple, mais en réalité combien de romans, combien de films et de téléfilms sur tous les écrans du monde distillent ce genre de fausses images ? Il nous reste cependant à voir bien clairement qu'il n'y a pas d'issue pour une lutte anti-autoritaire dans la tentation du processus terroriste.

Ce processus est un piège, car s'il aboutit, il aboutit au contraire exact d'une véritable libération des individus, but qui avait pu entraîner certains à y participer, et il est un piège dans toutes ses variantes, dans l'illusion des étapes, du pouvoir à prendre temporairement, et autres appâts. Il est un échec pour l'individu qui se retrouve devant cette alternative : rester frustré de pouvoir ou atteindre ce qu'il a combattu.

Ni l'une ni l'autre de ces alternatives ne peut nous intéresser, en cela nous ne serons jamais des apprentis terroristes, nous refuserons toujours cette notion pour nous. L'usage du rapport de force en notre faveur, parce qu'il est habituellement en notre défaveur, par les moyens efficaces qui conviennent le mieux nous paraît indispensable à la recherche de la liberté, de l'expression, de la lutte contre l'exploitation - cet usage n'étant ni infamant ni valorisant en soi. Nos futurs ennemis sont pour nous aussi dangereux que les oppresseurs actuels, il importe de savoir les identifier, les reconnaître.

Violence révolutionnaire contre terrorisme

Se pencher sur l'état du mouvement révolutionnaire actuel, à la lumière de son activité au cours des années 70, ne peut conduire qu'à un constat réaliste : la fin tant espérée d'une époque, et dont nous avons cru déceler les prémices dans l'euphorie post-soixante-huitarde, est enfin arrivée. Or, si quelque chose est fini, ce n'est pas la société de classes, mais un certain discours, une certaine image de la « révolution absolutiste », incarnée en Europe, par les BR, RAF et autres organisations de type léniniste. (4)

La décennie des années 70 a vu s'user, comme une métaphore du gaspillage marchand, les différentes représentations idéologiques de la révolution prolétarienne ; elle a vu se rejouer cent cinquante années d'histoire révolutionnaire par une troupe d'acteurs accablés de bégaiements, maladie historique qui n'engendre que sarcasmes et amertumes : amertume de ceux qui l'ont vécue, sarcasmes de la part des « terroriciens » de salon qui affirment : « On vous l'avait bien dit, la violence, la lutte année on n'est pas contre, mais seulement lorsque les masses, etc. » Pour ces « terroriciens », le choix semble se limiter aujourd'hui entre terrorisme, prosternation-prostration ou condamnation. Or, il y a toujours d'autres voies à défricher : la lutte armée, la guérilla urbaine sont mortes, vive la violence révolutionnaire ! Et

afin que celle-ci retrouve son vrai sens subversif, il faut commencer par dire la vérité, même et surtout lorsqu'elle est terrifiante, car seule la vérité est vraiment subversive : l'action révolutionnaire a été dévoyée par ces « révolutionnaires », caricatures du révolutionnaire professionnel à mi-chemin de Jean Valtin et des guérilleros sud-américains.

En accaparant le devant de la scène politico-révolutionnaire au cours des dix dernières années, en réduisant la problématique révolutionnaire à un simple affrontement armé avec le pouvoir « légal », c'est-à-dire à une question militaire, le concept léniniste de révolution, de par son élitisme, a dégradé l'idée révolutionnaire en la séparant de plus en plus de la révolte sociale, et ceci de deux manières : d'abord, en prétendant être un savoir définitif pour sauver l'humanité, en fixant les conditions de la venue du Grand Soir (ce vocabulaire théologique n'est pas déplacé tant sont flagrantes les analogies avec les messianismes chrétiens), ensuite, en devenant de plus en plus volontaristes, ou, clairement dit, en étant de moins en moins du côté de la révolte et de plus en plus du côté du désir de pouvoir. D'où cet aspect d'élite surhumaine s'affrontant directement au pouvoir « légal », ces perpétuelles épreuves de bras de fer où se sont enfoncés la RAF et autres BR ; leur utilisation de la violence donne un aperçu du style de pouvoir qu'ils voudraient exercer, car elle n'est que le reflet déformé, même pas positivement transformé, de la violence « légale », institutionnalisée et, en cela, elle constitue le meilleur repoussoir possible pour les défenseurs de « l'Etat de droit », qui peuvent clamer haut et fort leur « innocence » en dénonçant « ces groupuscules qui, au moment où la peine capitale disparaît dans les nations démocratiques, s'arrogent le droit d'imposer eux-mêmes le châtement dont l'Etat vient justement de se dépouiller ». Engrenage terrible qui empêche toute remise en cause, toute réflexion sur la vie, et qui se sublime dans une mythologie révolutionnaire où se télescopent les tentatives les plus terribles du siècle. Aucun rapport, quoi qu'on ait pu dire et répéter, entre cette violence négative et la violence révolutionnaire des groupes libertaires qui se veut, en principe, sélective et dénonciatrice, et non pas instrument d'un pouvoir fantastique et caricatural (5).

En avoir ou pas

La violence révolutionnaire n'est pas un problème quantitatif comme voudraient nous le faire croire les tenants de la fumeuse opposition violence des masses/violence minoritaire, mais un problème de sens tactique au niveau politique, et surtout un problème de conscience, une affaire d'éthique. Il ne s'agit pas d'avoir des couilles, mais des principes, une vision libertaire de la révolution. Il devient urgent, pour combattre le terrorisme ambiant et afin que la violence révolutionnaire retrouve son véritable emploi subversif, de « remoraliser » l'action révolutionnaire, aussi incongru et hérissant que ce terme puisse paraître à certains.

Dans la société médiatique qui est la notre, le « révolutionnaire » est une marchandise, mais aussi un modèle de comportement et d'identification pour certains : tout révolutionnaire dans son comportement, dans ses mœurs, dans son combat, dans son rapport avec les autres, est un embryon symbolique, une petite vitrine de la société libérée à laquelle il aspire. Or, la société que les révolutionnaires du type RAF-BR symbolisent, c'est celle de la terreur : une élite « révolutionnaire » qui opprime pour libérer, qui tue pour changer la vie. C'est sur ce tragique paradoxe que se boucle la trajectoire absurde de ces révolutionnaires. La vie et la dignité humaine sont si parfaitement étrangères à la raison d'Etat (logique de mort des calculs étatiques), qu'on ne saurait le battre sur ce terrain qu'à condition d'abandonner toute espèce de prétention humanitaire. L'idée léniniste de révolution est porteuse d'un germe mortel (que d'aucuns ont appelé syphilis), d'une maladie qui nous pend au nez : l'étatisme, la maladie de

l'Etat, dont le point de non-retour est atteint lorsque l'on croit que les seuls moyens de la lutte anti-étatique sont les moyens de l'Etat lui-même. Or, il est une vérité première : ce sont en réalité les moyens qui déterminent la fin et non la fin qui détermine les moyens, car seul l'individu en est porteur de cette fin, elle n'existe pas en dehors de lui puisqu'elle n'est pas une vérité extérieure révélée, mais qu'elle est son propre élan vital.

C'est cette dépossession, cette désindividualisation, cet assujettissement à quelque entité supra-individuelle (la Cause, le Proletariat...) qui a plongé un certain nombre de militants armés dans la crise d'identité et les a conduit au « repentir ». De chaînon manquant en chaînon cassé, ils se sont perdus dans le dédale des idées conditionnées sans retrouver l'origine de la révolte. Le phénomène des repentis constitue la version extrême du terrorisme, la preuve ultime de sa négation humaine : le repentir, comme le terrorisme, obéit à une logique d'anéantissement (individuelle et collective), à une vengeance aveugle.

Ethique chic et éthique choc

Au-delà du problème de l'utilisation de la violence (6) et de l'échec de ces organisations paramilitaires, c'est donc surtout un certain « comportementalisme » révolutionnaire qui est remis en cause. Et il suffit d'écouter certains repentis, et notamment Bommi Baumann, pour saisir le cœur du problème. Celui-ci clôt son bouquin « Tupamaros Berlin-Ouest » par un chapitre intitulé « Terrorisme ou amour ? » dans lequel il dit : « La décision de se lancer dans l'activisme est prédéterminée par le psychisme. Je peux m'en rendre compte aujourd'hui pour mon cas personnel : c'est tout simplement une peur de l'amour. On fuit devant l'amour pour se réfugier dans une sorte de violence absolue. Si j'avais fait, autrefois, l'expérience de l'amour dans toutes ses dimensions, je n'aurais pas fait ce que j'ai fait. » Heureusement qu'il a longuement réfléchi avant d'écrire tout ça ! Bref, passons et disons tout simplement qu'il est dommage pour lui qu'il n'ait pas rencontré quelqu'un capable de lui faire comprendre que le désir de révolution n'est nullement antagoniste du désir de « l'amour dans toutes ses dimensions », bien au contraire : la révolution est une passion qui ne peut s'éclorre que dans un contexte d'amitié et de solidarité. La révolution, vécue comme un acte d'amour (7) de tous les instants, renforce les convictions et les principes de l'individu et l'immunise contre le repentir ou la délation. On ne trahit jamais ce(ux) qu'on aime.

A travers les naïves confessions des repentis, on s'aperçoit que le modèle révolutionnaire se réfère toujours au caricatural catéchisme de Netchaïev, dont le commandement de choc, entre autres perles du genre, est : « le révolutionnaire est un homme perdu. » Faut-il encore aujourd'hui souligner l'absurdité d'une telle morale qui pousse l'individu à s'initier à la surhumanité, à pénétrer dans l'élite des rédempteurs sacrificiels, à se donner le droit de mépriser le sort commun et ceux qui le supportent, à s'autoriser à ordonner et à contraindre au nom de l'humanité ? Il semblerait, hélas, que oui : la mégalomanie, la mythomanie, l'esprit sacrificiel (8) font encore et toujours des ravages dans les rangs des révolutionnaires, beaucoup plus de ravages que la répression étatique. Les tenants de ce terrorisme glacé, ces révolutionnaires sans conscience dans un monde sans principes, ont « réussi » l'exploit de renverser les rôles : le monstre évoluant « dans les eaux froides du calcul égoïste » ce n'est plus le système capitaliste, mais le révolutionnaire. C'est donc cette image qu'il faut combattre en premier lieu, par un retour aux sources des vraies valeurs révolutionnaires.

Enucléair(e)

La lutte antinucléaire n'est qu'une partie de la lutte contre l'Etat. Notre principale préoccupation n'est pas le danger nucléaire en tant que tel, bien que nous n'en nions pas l'importance, mais le fait que le nucléaire nous soit imposé par le Pouvoir au nom de principes économiques reconnus, bien que reposant sur de faux calculs, et le fait que les applications militaires soient occultées.

Depuis que les socialistes sont au pouvoir en France, après quelques attermoissements, ils ont imposé l'implantation et la construction de centrales nucléaires. Ils avaient pourtant promis, pour les besoins de leur campagne électorale, de consulter les populations concernées. N'étant pas des démocrates, nous ne sommes ni étonnés ni déçus de voir l'Etat socialiste bafouer les désirs de la population au même titre que le précédent pouvoir giscardien. Notre position en la matière n'a rien à voir avec celle des écologistes.

Confiants dans le fonctionnement de la démocratie, la plupart d'entre eux se sont retrouvés démobilisés en même temps que bafoués, n'osant pas faire le pas qui les amènerait à des actes « illégaux » (sabotages). Certains, tels les partisans de Brice Lalonde, vont même jusqu'à s'investir dans le jeu électoral suivant l'exemple des Verts allemands qui ont maintenant plusieurs représentants au Parlement. La lutte menée par les écologistes est restée une lutte marginale et parcellaire, imperméable la plupart du temps au discours anti-autoritaire dans son ensemble. Obnubilés par leurs motivations antinucléaires et leurs argumentations techniques, les écologistes en oublient le danger de la répression et du quadrillage policier quotidien, que ce soit dans l'immédiat ou à plus long terme.

Les centrales nucléaires, qu'elles soient en activité ou en construction, sont devenues des places fortes, de véritables camps retranchés semblables à des bases militaires, entourées de chemins de ronde, de chevaux de frise et de barbelés, surveillées par des vigiles, quand ce ne sont pas des gardes mobiles. L'Etat est incapable de prouver le bien fondé du projet nucléaire. C'est pour cette raison qu'il l'impose sans discussion préalable, même en ce qui concerne sa partie la plus « inoffensive », la production d'électricité. Les centrales thermiques ou hydrauliques n'ont jamais bénéficié d'un tel appareil défensif. Elles n'ont jamais fait, non plus, l'objet d'un tel mouvement d'opinion. Autre fait significatif, en cas de défaillance de l'appareil nucléaire, le contenu du plan d'intervention (ORSEC RAD) est tenu secret.

Pour l'Etat le ralentissement du programme nucléaire correspondrait à une perte de technologie. En effet, le champ expérimental militaire est partie prenante de la production civile. Le pouvoir par le biais de sociétés comme Framatome dissimule la recherche militaire sous couvert d'une pseudo-économie nationale d'énergie électrique.

Projet politique et militaire, chose de l'Etat, le nucléaire aurait des retombées sociales et économiques sur les régions ? Miroir aux alouettes de la réduction du chômage, du désenclavement économique, d'une soit disant ruée vers l'uranium, le discours du « Tout Nucléaire », hymne de la nation, est soutenu par certains partis politiques, PC en tête, et par les syndicats. Lors du gel des programmes, au lendemain du 10 mai, bref moment d'hésitation du jeune pouvoir socialiste, la CGT n'a pas hésité à manifester avec les patrons et les vigiles pour exiger la reprise des travaux interrompus sur les sites des centrales en construction.

L'influence de l'implantation d'une centrale nucléaire sur le chômage local risque fort d'être limitée et provisoire. Les emplois locaux proposés se limitent bien souvent à des postes de

vigiles et autres gardiens. Quant au désenclavement économique prometteur, il risque d'être fatal aux entreprises qui s'endettent pour se suréquiper afin d'obtenir une infime partie du marché lors des travaux de construction, en bref, des miettes.

Devant l'inefficacité, le train-train éculé des manifestations, motions et autres communiqués, il est devenu important de trouver des alternatives plus offensives contre la mise en place des structures, plutôt que de répondre au coup par coup, attitude défensive. Autant les actions contre les sites nucléaires et les centrales névralgiques d'EDF (centrales informatiques) sont aujourd'hui difficiles, autant les attaques contre les entreprises sous-traitantes et leurs dirigeants sont réalisables. Une brèche de taille est ouverte. Ces entreprises ne sont souvent, en effet, que les maillons locaux de grandes chaînes nationales et internationales.

Notre lutte revêt donc deux aspects. En un premier temps, elle s'exprime comme désir de démystifier ce soit disant paradis économique et social que nous apporterait le nucléaire. Au-delà, c'est surtout contre la violation constante de nos désirs que nous nous insurgons. Car c'est bien dans toutes les formes de pouvoirs étatiques, qu'ils soient militaires ou nucléaires, que réside la terreur et non pas dans le désir de vivre.

Travaillez, prenez de la peine...

...Ce sont les mots (maux) qui manquent le moins aux socialistes laboureurs des champs capitalistes pour tenter d'éluder ce sur quoi porte l'essentiel de la critique du système : le travail salarié. Le salariat étant bien ce qui sous-tend un certain type d'économie, ce qui régit actuellement les rapports sociaux, le mode suprême d'exploitation. Aucun changement réel de société ne peut exister qui ne supprime d'abord et avant tout cette forme aliénée du travail.

Notre époque, saisie par la crise, dominée par le maître mot chômage, au lieu de mettre en exergue ce point essentiel du fonctionnement social l'élude. Le travail devient la quête fondamentale, valorisée en tant que denrée menacée. Il n'est plus alors question de le remettre en cause. Une vitrine ouverte de l'exploitation, pourtant plus aisément critiquable : le travail intérimaire profite de cette démobilisation actuelle. L'éviction de ce problème est cependant révélatrice, la différence d'attitude de la gauche, avant et après la prise du pouvoir, symptomatique. Il serait naïf de s'en étonner et seulement perfide de rappeler leurs cris d'indignation face à « cette forme moderne de servage » et leurs promesses dans le Programme commun de supprimer purement et simplement les agences intérimaires.

Dénoncer la pratique du travail intérimaire, c'est donc dénoncer non seulement le fonctionnement capitaliste et sa technique quotidienne d'exploitation et de répression, mais c'est aussi dénoncer la démagogie socialiste et le rôle de la gauche dans l'entretien et l'amélioration d'un certain fonctionnement économique. La gestion du capital, façon gauche, garde intacte toutes les formes d'exploitation du travail salarié : la division du travail, la concurrence, le profit, le marché du travail. Il ne suffit en rien de supprimer le capital privé en nationalisant notamment. La fin de l'exploitation n'est pas au bout d'une étatisation plus grande, pas non plus dans les 39 heures ou même 37, les concertations dans les usines ou la chasse au chômage. Il ne suffit pas d'améliorer certaines conditions de travail pour que cesse l'aliénation. Le discours socialiste, porteur d'illusions, masque et étouffe en fait les revendications radicales en matière de travail, entre autres. Un socialisme peut en cacher un autre et un discours, une pratique surtout si elle s'inscrit dans la mauvaise conscience. « Par

tradition historique, par logique politique et aussi par tempérament, la gauche est plus portée à réparer les humiliations, à privilégier la justice qu'à gérer une société et une économie dont elle conteste les structures et l'organisation 11. (Pierre Mauroy, « le Monde », septembre 1983.) La gauche au pouvoir gère « en adaptant le souhaitable au possible » oubliant vite certaines de leurs banalités de base : « Même maniée et dirigée, l'économie capitaliste n'éliminera pas les crises, elle ne substituera pas l'ordre au chaos. Ni maniement, ni direction ne permettront donc l'économie de la transformation sociale, c'est-à-dire de la révolution. » (Léon Blum, « Le Populaire », 7 août 1935.) Trêve de révolution, l'heure est à la patience, à l'effort national et aux mines compassées.

Le problème du travail intérimaire suit cette courbe des prétentions avortées. Incapables de dire qu'ils ne peuvent réaliser leurs projets, qu'ils ne veulent pas s'attaquer au patronat, les socialistes vont essayer de sauver la face par un atermoiement ultime : un sursis de trois ans est accordé aux boîtes intérimaires. En réalité, les intérêts en jeu dans l'intérim sont trop grands pour l'Etat. Depuis l'ordonnance du 13 juillet 1967, la tâche intérimaire entre demandeurs d'emploi et employeurs est confiée à l'ANPE. Mais ce monopole public du placement n'a été jamais très efficace et le flou étatique en la matière a permis et favorisé la prolifération d'agences privées de placement à but lucratif malgré la convention 96 du droit international du travail ratifiée par la France en 1953 qui les interdit. Ces agences intérimaires ne masquent pas seulement l'incohérence des pouvoirs publics, elles masquent aussi le problème du chômage et sont également une source de gains non négligeables pour l'Etat en TVA. Cette pratique du travail intérimaire permet de régulariser les périodes d'essor et de récession économiques, de jouer sur la compression et la décompression de l'emploi. En période de chômage, c'est aussi un filet de protection fournissant un emploi temporaire aux personnes rejetées du système de production. Cette pratique est importante pour le patronat, et le gouvernement tient à la ménager. Les entreprises qui font appel à l'intérim y voient des intérêts économiques et politiques, le travailleur intérimaire tout compte fait (sens propre et figuré) représente un gain et une sécurité. Gain par la disparition d'une série de charges (sécurité sociale, création de comité d'entreprise, transformation des heures supplémentaires en heures normales...), gains aussi par un emploi moindre de travailleurs permanents plus difficiles à licencier ; le recours à l'intérim permet aussi une grande souplesse de gestion de l'entreprise qui n'a plus ainsi à se préoccuper à l'avance des fluctuations d'activités. Sécurité grâce à l'écrémage des candidats par les entreprises intérimaires. Le travailleur intérimaire utilisé même parfois comme briseur de grèves, de par sa situation précaire, est un frein aux luttes sociales dans l'entreprise. Il permet de pallier l'absentéisme, il est directement productif et répond aux désirs patronaux de mobilité et de rentabilité de la main-d'œuvre. L'exploitation quotidienne qu'est le travail salarié se double, dans le recours à l'intérim, d'une exploitation plus évidente : la perception d'un pourcentage pour chaque travailleur par les agences intérimaires. Le travailleur intérimaire est une marchandise (comptabilisée d'ailleurs comme telle dans le service d'approvisionnement) efficace et sûre. Une marchandise que la publicité a finalement consacrée, entérinant une situation de fait et la masquant aussi par une idéologie du bonheur facile. Les boîtes intérimaires ont compris la nécessité de la propagande pour valoriser une profession heureusement mal perçue. Dans leur publicité, elles présentent cyniquement comme un luxe ce qui est le minimum pour un travailleur, comme une chose naturelle ce qui est une nécessité due à la crise, au chômage, à l'instabilité de l'emploi (60 % des travailleurs intérimaires n'ont aucune qualification professionnelle et 55 % sont des jeunes de moins de 25 ans). « Vous êtes libres d'accepter ou de refuser le poste qui vous est proposé. Vous êtes libres de choisir une autre mission ou de

l'arrêter. Vous disposez de votre temps en toute indépendance. » Ce discours lénifiant ne dupe que ceux qui refusent de reconnaître cette exploitation de la force de travail, ceux que ne touche pas cette rationalisation extrême du marché du travail, qui s'accompagne bien sûr d'un flicage du travailleur par tout un système de fichiers centralisés ayant pour but un filtrage attentif aux désirs patronaux. « Notre activité s'exerce à différents niveaux : études de postes à pourvoir dans l'entreprise, recrutement, sélection du personnel qui, une fois placé dans une entreprise, est régulièrement suivi par notre réseau d'agents commerciaux. »

Les objectifs des boîtes d'intérim sont clairs, de même que leur mode de fonctionnement pour la pérennité de certaines valeurs. Que les socialistes au pouvoir protègent - avec des gants certes - ces mêmes valeurs n'est pas pour étonner. Le contrôle à des fins sécuritaires pour une France propre est déjà en place ; la rentabilité est leur mot préféré, leur désir profond. Avec un plus, qu'ils pensent être leur originalité de socialistes et qui n'est en fait qu'une tendance du système capitaliste soucieux d'efficacité. Ce plus donnera, dans le travail intérimaire, quelques réformes afin de moraliser l'inacceptable pour leur sensibilité d'humanistes et, dans le monde du travail en général, une prise en considération affectée du travailleur. A l'écoute de ce dernier, les psychiatres socialistes ne veulent tout de même pas qu'il se couche et surtout pas sur sa machine. La thérapie passe par le travail, le prolétariat doit retrousser les manches, mettre la main à la pâte avant de passer le bras dans l'engrenage autogestionnaire. « Travaille, tu jouiras » version capitaliste du très mystique « Agenouille-toi, tu prieras » est de mise. Encore un effort camarade. Le vieux monde est derrière toi. Et le nouveau ? Les socialistes s'en lavent les mains.

Pour de grandes causes, de bien petits effets...

Ce texte se veut une tentative d'approche permettant de cerner les problèmes qui se posent lors d'un procès politique, ainsi que la défense politique qui en découle. Il ne s'agit pas comme a pu le faire Langlois dans son « Guide du militant », ou d'autres techniciens de la procédure, de donner une recette, de fixer une attitude, d'indiquer des réponses passe-partout face aux flics, aux juges ou aux avocats. Précisons aussi, et pour couper court à toute éventuelle critique, qu'il ne s'agit pas non plus d'un essai socio-politique sur la f(u)ameuse problématique anarcho-mao-démagogique qui vise à assimiler de la façon la plus curetonne du monde les « droits communs » aux « politiques ». Car, s'il est normal et indispensable que les luttes pour l'amélioration des conditions de détention, pour la suppression des QHS ou - en son temps, en France - de la peine de mort, de la prison tout court se fassent au bénéfice et au nom de l'ensemble de la population pénale ; s'il est normal de gueuler contre les privilèges dont bénéficient certains politiques ou certains caïds en prison, il est tout aussi indispensable, pour pouvoir comprendre et démonter la mécanique judiciaire, de faire la différence entre les motivations des uns et des autres. Motivations qui déterminent le comportement de l'individu face à la justice et en font, ou non, un opposant conscient du système. C'est la seule différence, mais grande il est vrai, entre le « droit commun » (révolté) et le « politique » (révolutionnaire) ; différence qui, lorsqu'elle est revendiquée, ne peut que troubler le bon fonctionnement de l'appareil judiciaire, car si celui-ci est très bien adapté pour le « droit commun », il n'en est pas de même pour le prévenu politique, face auquel il ne peut s'instaurer qu'un dialogue de sourds.

Le délinquant de « droit commun » joue et accepte en général le rôle de justiciable ; le

braqueur, tout comme le militant politique, porte atteinte à cette vaste fumisterie appelée « ordre public », mais en ne revendiquant ses actes que pour son compte personnel ou celui de ses complices, il rentre dans le cadre spécifique du rouage bien huilé de la justice. Le jury saura à quoi s'en tenir, le président du tribunal dirigera les débats en toute quiétude morale, l'avocat se sentira à sa place et négociera la peine avec souvent l'accord entier de son client ; celui-ci n'ayant d'autre perspective que de payer, le moins cher possible certes, mais de payer tout de même, car il s'agit bien pour lui de régler une dette contractée envers la société. « J'ai joué, j'ai perdu, je paye c'est normal », ce refrain retentit dans toutes les coursives des prisons de France et d'ailleurs.

Le FLN, les BR, ETA, AD, la RAF, les GARI et tant d'autres ont constitué bien souvent des trésors de guerre en se donnant des moyens financiers pour entreprendre telle ou telle action. La constitution de cette trésorerie était bien plus le résultat de braquages, casses ou rançons que de dons ou de recettes de kermesses de charité. Si les moyens sont donc, parfois, à quelque chose près les mêmes que dans les affaires de « droit commun », le « délinquant politique » cherche avant tout à s'attaquer à la légitimité de l'autorité de l'Etat, et lorsqu'il se trouve face à la justice, il refuse le plus souvent de jouer le jeu. A ce moment-là, la machine judiciaire est quasiment bloquée ; plus aucun acteur du procès n'est vraiment à sa place. L'Etat trouve face à lui un adversaire conscient et déterminé ; juges, jurés et avocats subissent les pressions politiques du moment, et le verdict s'en ressent car il ne s'agit plus d'application des textes du code pénal, mais de climat social. Et c'est là la différence essentielle et fondamentale avec un procès de « droit commun » : un prévenu politique, et qui se revendique comme tel, mènera toujours et forcément un procès de rupture, car à partir du moment où l'on conteste la légitimité de l'Etat, du pouvoir, la justice, qui en est l'émanation, est remise en cause. Le prévenu qui justifie ses actes au nom de ses principes dénonce, par là même, implicitement ou explicitement, ses juges et avocats.

L'avocat, courroie de transmission de la justice

Les militants politiques ayant eu affaire avec la justice de leur pays savent par expérience combien le comportement de l'avocat peut avoir de l'importance lorsqu'on se retrouve inculqué ou, pire, emprisonné. Notre propos n'est pas de faire le procès de l'avocat, mais d'essayer de disséquer, de comprendre leur fonction. Or, la fonction de l'avocat dans les démocraties occidentales, et malgré leur statut de profession libérale, est totalement assujettie à la justice dont il est l'auxiliaire et l'alibi de son « bon fonctionnement » démocratique, à l'instar du vote par rapport au pouvoir politique. Ceci est une vérité première, admise par les avocats eux-mêmes ; mais, comme toute vérité, il convient de la nuancer car il est vrai qu'en quatre-vingt ans les structures mentales et les valeurs sociales ont bien évolué.

Au début du siècle, l'avocat n'avait pas du tout le rôle social de celui de maintenant : il était loin du prévenu, à plus forte raison si celui-ci était de condition modeste. C'est principalement pour cela que les militants révolutionnaires se passaient volontiers de ses services, car l'avocat ne pouvait les aider que du bout des lèvres et absolument pas, à de rares exceptions près, les comprendre. Rien à voir avec les avocats actuels du style Croissant qui, d'après la description d'un de ses confrères, est « intégré dans une commission de réformes législatives du barreau de Stuttgart, fait valoir un point de vue libéral qui triomphe contre l'application d'une procédure de flagrant délit aux étudiants manifestants de 1967-1968. Notable libéral, il fréquente le milieu chic de gauche ; dans ce milieu, il est de bon ton de soutenir les étudiants ».

La guerre de 1939-1945 avec ses procès de résistants et après, à la Libération, ses procès de miliciens, la guerre d'Algérie avec la défense du FLN et ensuite de l'OAS, enfin les événements de Mai 68, tous ces conflits ont modifié très sensiblement la notion de défense et le comportement de l'avocat. La Cour de sûreté de l'Etat a pour sa part conduit très vite la défense à interpréter les intentions et les théories des militants révolutionnaires ou nationalistes de « gauche » ou d'extrême droite.

L'évolution sociale et les conflits politiques ont donc modifié profondément les rapports avocat-inculpé. Les motivations des militants-révolutionnaires sont devenues beaucoup plus intellectuelles que matérielles, ce qui les rapproche des avocats libéraux et crée un champ d'affinités avec ceux-ci, et souvent l'avocat se laisse entraîner par mauvaise conscience dans une spirale politique qui le dépasse et le conduit à vouloir parler à la place du prévenu.

L'identification avec le prévenu fait presque partie de la déontologie de l'avocat, mais cette identification, qu'elle soit motivée par mauvaise conscience humaniste ou par affinité politique, trouve rapidement ses limites dans le cadre légaliste de la cour de justice. Rares sont les avocats ayant poussé l'identification jusqu'à se retrouver sur le banc des accusés, les cas Croissant ou Hermelin étant évidemment les exceptions qui confirment la règle. Les rapports avocat-inculpé sont donc entachés par cette contradiction fondamentale d'où leur ambiguïté, car l'avocat tend à occulter son rôle d'auxiliaire de la justice, sa dépendance au système, pour se présenter au prévenu comme un allié et, parfois, dans le cas de l'avocat « politique », comme un camarade de combat. Or, quel combat peuvent mener ensemble un militant révolutionnaire emprisonné et un avocat, alors que leurs intérêts sont diamétralement opposés ? Et il ne s'agit pas de mettre en doute les idées politiques ou humanitaires de tel ou tel avocat, mais le plus simple bon sens nous amène à constater que la fonction d'avocat (comme celle de flic, de juge, etc.) ne trouve sa justification que dans le cadre du système répressif. Cette contradiction est admise par certains avocats, parmi les plus lucides ou honnêtes. Ainsi, cette opinion sur Henry Leclerc d'un de ses confrères : « Malgré ses options de gauche mises en œuvre dans son mode d'exercice professionnel et dans les causes pour lesquelles il plaide, Henry Leclerc reconnaît volontiers ne pas être militant politique, mais seulement avocat, souvent aux prises avec des contradictions dépendantes de la fonction. Même quand il plaide, soutenu par 6000 paysans dans la rue, Henry Leclerc s'adresse à un juge dont il dépend avec le code à la main. » Rien d'étonnant donc à ce qu'aujourd'hui, ce même Henry Leclerc, cet éminent défenseur de l'extrême gauche, ce rouage inamovible de l'appareil judiciaire, se retrouve siégeant dans la commission de réforme du code pénal.

Toutes ces raisons et nos propres expériences nous amènent à dire que le rapport avocat-inculpé est toujours un rapport « clientéliste » et qu'en aucun cas un avocat peut être un camarade de combat, même s'il est un sympathisant politique, mais tout au plus un technicien de la procédure assez honnête et habile pour aider le militant emprisonné à sortir le plus rapidement possible (ce qui n'est pas aussi évident que ça en a l'air car certains avocats, consciemment ou inconsciemment, se réservent pour le spectacle du procès, afin d'assurer leur publicité, plutôt que de chercher à faire bénéficier son client d'une mise en liberté).

Le cas de Me Vergès et sa théorie sur le procès de rupture illustre assez bien les problèmes de la défense politique. Pour Me Vergès, le procès de rupture s'oppose au procès de connivence, opposition qui ne repose sur aucune base théorique et qui n'est qu'un simple effet de manches : dans un cas, l'avocat se sert de la barre comme tribune pour faire le procès du procès et agresser les juges ; dans l'autre, l'avocat sollicite la décision la moins sévère pour son client en étant poli avec les juges. Aucune plaidoirie, aussi « radicale » soit-elle, ne peut

donner le label révolutionnaire. Un avocat à genoux ou le poing levé n'entamera aucun processus de rupture, il aura simplement joué une pièce à sa façon et son client paiera la note de toutes façons (constatons que la plupart des clients de Me Vergès ont eu une note judiciaire assez élevée à payer, ceci dit sans vouloir mettre en cause les capacités professionnelles et l'honnêteté de cet avocat). Mais il ne s'agit pas de rejeter toutes les responsabilités sur l'avocat car si Me Vergès et ses disciples peuvent se permettre le luxe de mener des procès de rupture, c'est parce qu'il existe une clientèle parmi les militants révolutionnaires dont la problématique est, quelle que soit la situation où ils se trouvent, d'affronter directement le pouvoir en place, acceptant jusqu'à la mort cette lutte sans merci. Certains applaudiront la cohérence et la radicalité d'une telle attitude, mais pour nous elle relève plutôt d'un état d'esprit quelque peu suicidaire et mythomane. Et, de toutes façons, nul besoin d'un avocat, bien au contraire, pour mener un procès de rupture, comme le démontrèrent les anarchistes du début du siècle comme Ravachol et, plus tard, Jacob qui, lors de son procès, déclarait : « Messieurs les jurés, vous savez maintenant que je suis un révolté vivant des produits des cambriolages. De plus, j'ai incendié plusieurs hôtels et défendu ma liberté contre l'agression de l'agent du pouvoir (...). Ne reconnaissant à personne le droit de me juger, je n'implore ni pardon, ni indulgence. Je ne sollicite pas ceux que je hais et méprise. Vous êtes les plus forts : disposez de moi comme vous l'entendez ; envoyez-moi au bagnon ou à l'échafaud, peu m'importe (...). » Voilà une déclaration de rupture où l'avocat n'a plus qu'à jeter l'éponge, son client ayant tendu les mains aux menottes et le cou à la guillotine.

Cet état d'esprit, on le trouve donc encore aujourd'hui chez certains révolutionnaires qui vivent leur procès comme une sorte de consécration politique. Or, un procès ne peut être considéré, en aucun cas, comme une « réussite » politique, car les procès sont toujours voulus par le pouvoir en place dans le but d'apprécier l'ampleur du mouvement de révolte, sa popularité, sa structure et sa force matérielle. Etre en prison ou devant les juges représente un échec : il est donc primordial de sauver ce qui peut l'être, de savoir composer parfois avec l'appareil judiciaire et d'apprendre à faire le gros dos avec pour objectif de se sortir le plus rapidement possible de ce mauvais pas.

Pour finir avec le problème de l'avocat, nous dirons qu'il ne s'agit pas de se passer de ses services (une telle solution, pour « radicale » qu'elle soit, n'est envisageable, à notre avis, que lorsqu'on se trouve en situation d'inculpé en liberté car, lorsqu'on est emprisonné, en plus du problème juridique, il faut tenir compte aussi du problème de l'isolement, et là l'avocat constitue, très souvent, le seul lien avec l'extérieur), mais il faut être extrêmement vigilant afin que l'avocat ne déborde pas de son rôle de conseiller technique. Et ce n'est pas là chose facile, surtout pour la personne emprisonnée, car dans le contexte du système carcéral, qui fait de l'individu un assisté total afin de mieux le détruire, l'avocat, dont le rôle est aussi d'assister, ne l'oublions pas, prend des allures de sauveur et le prisonnier a tendance à démissionner devant les problèmes, à investir l'avocat de tous les pouvoirs et à vouloir créer un lien privilégié avec lui. Il faut donc essayer d'avoir toujours présent à l'esprit, comme règle générale, qu'un avocat, aussi sympa(thesant) soit-il, ne peut donner plus que ce que sa fonction lui permet, c'est-à-dire une assistance technique, et que, de toutes façons, vous n'êtes pour lui qu'un client parmi mille autres et dans la meilleure éventualité un cas un peu plus intéressant que la moyenne. Comme on voit, se servir d'un avocat dans le cadre d'un procès politique, est un art extrêmement subtil, car il faut être capable d'assumer les différents problèmes qui s'y posent : problèmes des rapports avec les avocats, problèmes des rapports entre avocats (faut savoir ménager les susceptibilités et les hiérarchies), les problèmes de tactique de défense, les problèmes de la plaidoirie et de l'instruction et, faut pas les oublier

surtout, les problèmes d'honoraires. Pour résumer, il s'agit donc de trouver la perle rare extrêmement pointue sur le plan juridique pouvant déjouer les pièges tendus par un juge au service direct de son gouvernement, et ayant une honnêteté et un sens politique suffisant pour laisser intact le sens de la lutte de son client, afin que celui-ci, et son mouvement, puissent récupérer leurs billes après le grave échec que constitue une arrestation, une inculpation et un procès.

S'il convient donc de ne pas négliger les problèmes posés par les avocats, il ne s'agit pas non plus de se laisser obnubiler par eux car, dans un procès politique, le rôle de l'avocat ne sera jamais aussi déterminant qu'il peut l'être au cours d'un procès « droit commun ». Que l'avocat soit un tenant du procès de rupture ou pas, qu'il se retrouve le code à la main ou pas, cela n'est finalement pas très important lorsqu'il s'agit d'une affaire politique car la véritable défense a lieu dans la rue, et nombreuses sont les affaires (Plogoff, Montredon, Corses, Condé-sur-Escaut...) où les accusés ont été relâchés sans autre forme de procès.

Liberté surveillée

Le capitalisme, basé sur l'accumulation des richesses et la propriété privée, sur l'exploitation de la force de travail et l'inégalité sociale, a toujours dû faire face aux problèmes posés par sa sécurité. Les antagonismes sociaux-économiques provoqués par l'inégalité poussent les plus défavorisés (la majorité) à essayer de se réapproprier une infime part de leur production que la minorité des possédants leur a confisqué ; le capitalisme est un système conflictuel : grèves, manifestations, sabotages, vols, etc., sont les stimulants essentiels de ce système basé sur les rapports de force. Le pouvoir, l'autorité, qui a le monopole de la violence légale, cautionne et encourage l'utilisation de ces moyens violents lorsqu'ils sont au service des possédants, et réprime et punit les dépossédés qui osent enfreindre ce monopole.

L'Etat démocratique qui proclame la liberté, l'égalité et la fraternité entre citoyens n'est donc que l'instrument qui permet de perpétuer l'ordre capitaliste, car son rôle essentiel est de veiller à la sécurité des personnes et des biens ; ces biens détenus par une infime minorité, et dont l'accumulation et la concentration provoquent les risques de vol, de destruction, de sabotage. Pour réprimer les envies des prolétaires et maintenir son autorité, l'Etat a créé des lois, et entretient des corps spéciaux (police, armée...) afin de les faire respecter. Ceci est une réalité universelle, à l'Est comme à l'Ouest, quelque peu nuancée en fonction du régime politique en vigueur (les seuls à ne pas s'embarrasser de nuances, ce sont les régimes autoritaires qui assument leur rôle de défenseurs du capitalisme, qu'il soit d'Etat ou privé). Les régimes à façade démocratique, hypocrites et démagogiques, en gommant superficiellement les aspects les plus oppressifs, tirent leur force de leur capacité d'annihilation, par la récupération et l'intégration ou, à défaut, par la répression, des différentes formes de contestation et de révolte.

Dans les démocraties modernes, la représentation de l'Etat tend à se réduire et même si, en fait, il n'est toujours le défenseur que d'une seule classe, les possédants, il se garde bien de le montrer trop ostensiblement : l'Etat a dévolu au capitalisme le rôle de se protéger lui-même, de contrôler sa propre violence. C'est ainsi que les lieux de production et d'accumulation de richesses ne sont pas directement protégés par les représentants de l'Etat, mais par des milices

privées. L'apparition de sociétés de surveillance et de sécurité se confond avec les débuts de l'ère industrielle ; la plus ancienne et célèbre, à travers l'image « glorifiée » par le roman et le cinéma, nous vient, comme beaucoup d'autres « valeurs démocratiques », des Etats-Unis : l'agence Pinkerton. Initialement bureau d'enquêteurs privés spécialisés dans la recherche des hors-la-loi, elle développe ses activités en louant ses employés aux capitalistes pour briser les grèves et autres conflits sociaux. Autre exemple de milice patronale tristement célèbre, le pistolero qui sévit dans l'Espagne prérévolutionnaire des années 20-30.

Mais ce n'est qu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, et du renouveau économique qui en découla, que les sociétés de surveillance connurent leur véritable essor ; essor trouvant son apogée après cette longue période qui devait déboucher sur la grande peur de 68. Peur réelle pour le capitalisme et qui eut au moins le mérite de montrer quelles étaient les limites de cette société : un mouvement social était capable de paralyser, de détruire par ses actions de grève et d'occupation toute la structure socio-économique d'un pays. Bien sûr, de cette révolte, comme de tant d'autres, le capitalisme a su en tirer les plus grands enseignements et les imposer pour re-assurer son emprise et sauvegarder son avenir.

On dénombre à l'heure actuelle en France plus de 500 sociétés de gardiennage, employant près 60 000 personnes. Leurs fonctions se sont également étendues, allant de l'accueil, la prévention, la surveillance (hôtesses, huissiers, gardiens, surveillants, agent de sécurité, maître-chien, pompier...) aux enquêtes et investigations, sans oublier la surveillance mobile, la protection électronique, les transporteurs de fonds et les gardes du corps. A mi-chemin entre la police et la milice, pouvant coopérer avec l'une ou l'autre, ces défenseurs de l'ordre établi sont partout ; omniprésents sur les lieux de travail ; la concentration et consommation de marchandises, protégeant une banque ou un magasin, ils sont là, ostensiblement armés comme de vrais flics, mais sans aucun pouvoir « légal », simples citoyens au regard de la loi. Aucune législation n'est là pour leur donner le « droit » d'être dangereux, et ces quelques exemples de « bavures » les plus notoires montrent amplement leur dangerosité : qui ne se souvient de la mort de Pierre Overnay, tué par un vigile ; les briseurs de grève de l'usine Duroi-Jacques, au Blanc-Mesnil, avaient été loués à une société de surveillance ; les provocateurs dans la manifestation des sidérurgistes du 23 mars 1978 à l'Opéra l'étaient également : les déménageurs de camemberts d'Isigny faisaient partie aussi d'une société de gardiennage...

L'arrogance et la violence de ces mercenaires du capital dépassent souvent, et de loin, celle des représentants officiels de « l'ordre ». Dans les régimes démocratiques, l'Etat contrôle sa propre violence, la dissimule, et ne s'en sert que lorsque cela est strictement nécessaire, alors que la violence de ces commandos-là n'est pas organisée, canalisée, et peut déborder facilement le « cadre démocratique ». Quand les patrons prennent eux-mêmes en charge leur défense, ils sont peu scrupuleux sur les moyens, seule la fin à très court terme leur importe.

Le caractère privé des sociétés de gardiennage et leurs missions offrent une grande indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et de l'Etat, sans parler de la réduction des charges sur le budget de l'Etat et de la récupération de la TVA (car si elles n'existaient pas, l'Etat se verrait obligé de fonctionnariser ce secteur) ; elles permettent aussi de dégager la responsabilité du gouvernement dans des opérations qu'il pourrait difficilement se permettre sans se compromettre : un vigile en faction devant une banque ou un supermarché entraînera moins de réactions, moins de haine, qu'un flic ou un CRS ; les vigiles ne représentent pas l'Etat, ils sont « simplement » des défenseurs de la propriété privée.

L'idéologie sécuritaire, de plus en plus dominante dans les discours politiques, a donc parfaitement intégré dans notre univers quotidien ces hordes d'épouvantails. La gauche au

pouvoir a su chasser ses craintes des milices parafascistes, non pas en les interdisant ou en imposant un contrôle strict comme elle le promettait dans ses discours électoraux, mais en les légalisant sous couvert d'un contrôle préfectoral (sans grande efficacité). Avant mai 81, les statuts juridiques concernant ce secteur étaient inexistantes : ce sont donc les socialistes qui, une fois de plus, se sont acquittés avec zèle de cette tâche que la droite n'avait pas osé mener à terme. La faiblesse coupable des socialistes n'est que le reflet inversé de leurs ambitions et il nous appartient de contester concrètement ce que nous jugeons intolérable et dangereux. Car si, pour le moment, le danger de l'extrême droite semble être contrôlé et canalisé par les enjeux électoralistes, il n'est pas concevable, politiquement et socialement, que son audience puisse s'étendre, ni même qu'elle se stabilise au niveau qui est le sien actuellement. Et, à ce moment-là, sa violence ne sera pas seulement verbale, mais physique, et elle pourra alors utiliser les moyens et les infrastructures de certaines sociétés de surveillance, car il est de notoriété publique qu'une forte proportion de ces sociétés-là sont dirigées par des hommes d'extrême droite ; comme il est connu que le recrutement se fait, en grande partie, parmi les activistes de droite, ex-barbouzes, militants du SAC et autres déchets, leur idéal socio-politique trouvant là un terrain idéal pour s'exprimer. La commission parlementaire, qui enquêta sur les activités du SAC, évalua elle-même à plusieurs milliers de personnes « ce rassemblement composite, vivier d'hommes de main, d'origine souvent modeste, désespérés, sans avenir, inquiets ». Plusieurs milliers de personnes donc qui disposent là de moyens d'action non négligeables, tels que le port d'armes et des laisser passer en tous genres, mais aussi une précieuse possibilité de nouer des liens avec les milieux industriels et affairistes, liens impossibles à démêler, mais qui parfois transpirent fortement. S'en prendre aujourd'hui aux vigiles, c'est combattre le malaise actuel, cette falsification générale de la réalité qui permet au capitalisme de continuer à dicter ses exigences et aux institutions de mieux s'adapter aux réalités nouvelles ; c'est dénoncer la violence de ce système.

Contraintes par corps

Parler de la justice et de la prison est indissociable d'une critique globale de la société. Ce sont des institutions fondamentales pour le maintien d'un pouvoir, même si leurs apparences peuvent se modifier selon les idéologies de ceux qui gouvernent. Donc toute personne qui se révolte contre cet état de chose sera un jour ou l'autre confrontée aux flics, aux juges, aux avocats, à la prison, à la punition réservée aux « déviants ».

Le parti socialiste a été amené au pouvoir, en partie, par 1 % de gens qui ont pensé, par la voie électorale, changer quelques aspects de la gestion du pays et qui ont cru au socialisme à visage humain ; parmi eux, des « déviants », des marginaux, des anti-nucléaires et aussi beaucoup de familles de prisonniers persuadées qu'elles verraient arriver sinon la liberté, du moins de sérieuses améliorations aux conditions de détention. Dans cette lignée, tous les anciens du CAP ont poussé à voter PS. Des anti-électoralistes convaincus jusqu'alors ont mené campagne pour déposer le bulletin Mitterrand dans l'urne, en espérant une amnistie sans restriction. Il faut dire que le parti socialiste dans l'opposition a toujours été aux premières loges des mouvements contre la loi Sécurité et Liberté, contre les contrôles d'identité systématiques, contre la peine de mort, contre le projet Safari, contre les QHS, contre la destruction de l'individu dans les prisons, etc., et il a très bien su se servir des détenus « politisés » comme Knobelspiess, Mauvillain, etc. pour se rallier les mouvements contre les

prisons.

Arrivé au pouvoir, le PS ne pouvait faire moins que de supprimer la peine de mort. Maintenant que cela est fait, nous n'allons pas applaudir ad vitam eternam à l'humanisme des socialistes, qui ne veulent plus être des coupeurs de têtes mais qui resteront, pour préserver leur pouvoir, des réducteurs de liberté pour tous ceux qui ne marcheront pas droit. Ceux qui comme nous se sont battus contre la guillotine avaient déjà posé le problème des solutions de remplacement, la prison à perpétuité, l'hôpital psychiatrique, la lobotomie. Et c'est cette nouvelle réalité qu'il faut combattre aujourd'hui comme hier.

La méfiance permanente envers les solutions de remplacement, de la montée de l'encadrement favorisée par tous les sociologues, psychologues, anciens taulards de gauche qui sont passés de l'opposition à des commissions gouvernementales, est indispensable. Tous ces spécialistes planchent, éléments en main, à nous aménager un univers carcéral plus perfectionné, plus insidieux, moins barbare d'apparence, moins autoritaire qu'auparavant, les mains libres à gauche même si à droite on leur met quelques bâtons dans les roues. Si les juges du Syndicat de la magistrature mangent à la même table que les avocats du Mouvement d'action judiciaire, ne nous imaginons pas qu'ils projettent ensemble une grève totale visant à la destruction du système carcéral, au contraire ils se mettent d'accord, dans le respect des règles démocratiques, pour mieux nous enfermer, peser et soupeser la culpabilité, en supprimant, même si elle était un peu factice, l'opposition qui existait entre l'accusation et la défense.

Badinter dit lui-même dans une interview à « Libération » de décembre 1982, que « quant aux mesures décidées, elles n'ont rien de révolutionnaire, rien qui puisse compromettre la sécurité dans les prisons ». Quant à Defferre, interrogé par « Paris-Match » en mai 1982, il déclara : « Nous sommes un gouvernement socialiste, tout le monde sait que nous ne voulons pas porter atteinte aux libertés. Mais la liberté passe avant tout par la sécurité. »

Tout le système répressif, la fonction des flics et des tribunaux, se base sur ce poncif : la sécurité des personnes et des biens. C'est surtout la défense de la propriété privée ou d'Etat qui détermine les lois des systèmes capitalistes. Toute personne s'attaquant à cette valeur fondamentale, quelles que soient ses motivations, sera en butte à l'arsenal judiciaire.

Les réformes socialistes ne sont que des fioritures, et en aucun cas une rupture de principe ; de même que l'autogestion de l'exploitation par le travail n'a jamais été une libération, la prise en charge collective de la délinquance, comme peuvent le préconiser les projets sur la peine de travail d'intérêt général (destinée à remplacer l'incarcération pour les petits délits), sera toujours régie par la loi de l'exploitation et du profit.

Les socialistes mettent en place, en France, comme les sociaux-démocrates en RFA avec le BKA, un fichier anti-terroriste de 60 000 noms sur la base du dossier « Violence » des RG comportant 2 000 noms ; comment passer de 2 000 à 60 000 sinon en fichant toutes les relations directes et lointaines des 2 000 répertoriés comme subversifs ? La commission Informatique et Liberté qui avait mené, entre autres, une bataille contre la carte d'identité informatisée, se porte garante de la bonne et juste utilisation de ce fichier, destiné à protéger la sécurité de l'Etat et la sécurité publique !

Si Amnesty International propose son rapport à tous les Etats, et que ceux-ci en reconnaissent l'utilité sur l'abus des pouvoirs, cela veut dire en clair qu'Amnesty n'a plus rien à dire de scandaleux, que les Etats, s'ils sont capables de faire leur autocritique, sont légitimés dans toutes leurs pratiques. A partir du moment où on conteste, où l'individu sort du carcan de

l'ordre social, il sera en butte à la répression. Tout système prévoit une punition ou une condamnation pour celui qui ira contre lui. Bien sûr, rien ne permettait d'espérer, même dans les espérances les plus folles, qu'on n'irait plus à l'usine comme avant, que les flics vous porteraient des fleurs à la sortie du métro, que les prisons seraient détruites. A l'inverse, rien non plus ne permettait de penser au pire.

Au lieu du ministère de la liquidation des prisons tant attendu, Badinter, fidèle à ses aînés, perpétue un système de répression et d'enfermement plus que centenaire. Déjà, en 1970, l'Administration pénitentiaire, aux dires des organisations humanitaires et de l'ONU, manquait aux règles les plus élémentaires du droit des individus. Sous forme de recommandations on y préconisait des réformes dont aucune n'a été entamée.

Quand on sait la radicalité des juristes internationaux et des curés en tous genres, on peut penser qu'ils ne demandaient pas la lune, ni des prisons 3 étoiles. Les QHS si largement décriés par les bonnes âmes de gauche ont été « supprimés » deux ans après le 10 mai 1981 (remplacés par des cellules de punition) et on conserve toujours l'étiquette DPS (détenu particulièrement surveillé), ce qui peut nous faire douter sérieusement de leur disparition réelle. L'amélioration des conditions de détention promise par Badinter se fait attendre et quand, enfin, une mesure est votée comme le parloir libre, la réalisation du projet traîne en longueur, freinée par un personnel pénitentiaire qui n'a que faire d'une humanisation.

Même si, la révolte a grondé dans quelques taules, réprimée, sans doute par respect de la dignité humaine, en envoyant des chiens policiers remettre de l'ordre dans les cellules, les détenus attendent toujours dans le calme beaucoup des réformes promises par les socialistes. De même, rien n'a effectivement changé en ce qui concerne le travail à l'intérieur des prisons alors que, dès son arrivée, Badinter avait promis de remettre en cause le profit effectué par des sociétés privées sur le travail des prisonniers. Le mot de négrier qui fait frémir même les consciences bourgeoises s'applique pourtant bien au système qui, sous la houlette de l'administration pénitentiaire, gère le travail dans les prisons. Depuis 1792, les concessionnaires maquereaux gagnent leur fric en participant à une bonne œuvre, celle de la rédemption par le travail ; ce travail, qui n'est pas un cadeau fait au prisonnier qui s'ennuie, mais qui fait partie intégrante de la peine ; ce travail toujours abrutissant, véritable caricature du travail salarié dans les usines. Le prisonnier, privé de tout rapport affectif, et souvent de quelque rapport que ce soit, a pour seule image de la vie sociale dont il est écarté ce boulot minable qui s'ajoute à la triste réalité de la taule. On pourrait s'étonner que, depuis l'ère libérale avancée jusqu'à celle à appellation socialiste, on n'ait pas fait un sort à ces pratiques infamantes en instaurant par exemple la participation ou mieux encore en nommant Gilbert Trigano à la condition pénitentiaire. Alors l'exploitation du travailleur-prisonnier, ils en pensent quoi les enfants de Jaurès !

Premier maquereau, c'est bien sûr l'Etat qui se sert d'abord. Pour lui, les prisonniers confectionnent des uniformes de matons ou de militaires, le mobilier des taules et aussi celui des ministères, et même les imprimés des administrations ; ensuite l'Etat passe la main et confie alors aux fameux concessionnaires patrons les heures de travail de plus de vingt mille prisonniers. C'est bien sûr l'administration qui se charge du fric et de sa distribution, c'est-à-dire qu'elle en conserve, à divers titres, les trois quarts... Entre-temps, le concessionnaire fera de confortables bénéfices grâce à une main-d'œuvre qui ne lui aura rien coûté. C'est du Zola à l'époque de Mitterrand, des droits de l'homme, de Badinter, de Cancun et autres lessives.

En plus l'intérêt, le côté épanouissant comme diraient les sociologues, c'est quoi ? C'est le conditionnement de cornichons, la confection de petits drapeaux, la construction de cercueils

ou la culture représentée par « Pif le chien » ! Pour faire vrai comme à l'usine, il y a bien sûr le contremaître, le mouchard, l'homme de confiance. Il manque au tableau le délégué syndical qui, lui, n'existe que chez les matons. Quant aux généreux bienfaiteurs et bien que ceux-ci (modestes) tiennent à garder l'anonymat, ils ont nom Antar, Citroën, Boussac, Danone ou encore Pemod, Dior, Waterman, etc.

La somme des luttes sociales de ce siècle fait qu'un individu travaillant en « liberté » peut gagner, au minimum, 3 500 francs en 39 ou 40 heures, avec en plus quelques moyens de se défendre et de discuter ; c'est pas génial, mais ça existe. Dans des conditions dégradantes et au prix d'un rendement épuisant, un individu enfermé par l'Etat produit la même chose pour quatre fois moins sans aucun recours, sans aucun moyen de se défendre. En 1983, l'Etat socialiste en cheville avec certains patrons exploite, escroque des prolétaires, au mépris le plus complet des lois, de la morale, de la démocratie dont il se revendique. Ce problème du travail dans les prisons n'est bien sûr qu'un aspect de la justice à Badinter. De cette justice personne n'a rien à attendre sinon que chaque faille, chaque contradiction permettent d'engager la bagarre, dedans comme dehors, avec comme objectif de supprimer les taules malgré les quantités de promesses et réformes qui ne manqueront pas d'intervenir.

L'intolérable hier, c'était la guillotine. L'intolérable aujourd'hui, c'est de passer quatorze ans de sa vie en taule. L'intolérable à partir de maintenant, c'est l'existence même de la prison. Le conditionnement, quel qu'il soit, en taule ou à l'extérieur, l'encadrement de l'individu sous toutes ses formes, est le bastion de toutes les sociétés démocratiques. La concertation de la population par les élections à longueur d'année et sur tous les sujets, en donnant l'illusion d'avoir un pouvoir sur la marche des choses, consacre l'impuissance de l'individu à vivre en dehors du cadre déterminé par l'Etat. Pour le moment, s'installe une léthargie généralisée, un repli sur soi, un réflexe de défense de la maigre sécurité, un laisser-venir contemplatif qui tend à devenir le nouvel opium du peuple. Nous assistons à une démobilisation sans précédent ; tous les esprits bien-pensants se retrouvent à construire, dans des sous-commissions, le nouveau monde socialiste. Les juges rouges, les magistrats syndiqués, les avocats jadis sur la brèche sont maintenant au pouvoir et se rangent derrière la raison d'Etat. Les socialistes endorment par leur jeu de promesses, de réformes, d'effort national, toute la contestation latente alors qu'au contraire, cela devrait démystifier les bienfaits de la démocratie. Tant de contradictions entre le discours électoral et la réalité actuelle devraient susciter logiquement une contestation générale. Les luttes, les révoltes devraient sortir de l'encadrement, de la parcellisation et se développer contre tout ce qui est insupportable individuellement, contre l'absence de liberté dans un univers sans espoir.

Si une lutte, une opposition au pouvoir, ou tout simplement l'incapacité de s'inclure dans le fonctionnement quotidien, conduisent un jour en prison, le principal objectif apparaît d'en sortir le plus vite possible, par n'importe quel moyen, sauf celui évidemment de rejeter des années de taule sur d'autres. Le vieil adage cher aux militants maos et autres : « Il faut en chier pour être révolutionnaire, il faut connaître pour savoir » n'a jamais fait preuve d'utilité et devient de plus en plus contre nature. Le sacrifice pour la cause, le genre martyr de la révolution, c'est dépassé. Dans une telle situation, il n'y a pas à faire le puritain par rapport aux moyens : on peut se contenter d'une défense dans le cadre de la légalité, mais ils peuvent aussi être spectaculaires ou plus, violents, dans le but de faire pression sur la justice de l'extérieur, en dépassant l'antagonisme légal-illégal entretenu par le pouvoir.

1983

Notes

(1) Dans l'espace révolutionnaire, nombreux sont les météores qui, mus par le feu de l'illusion, sont venus s'échouer dans le désert du doute et du désespoir. En dominant l'espoir dans ce qu'il a de plus précaire (le quotidien, la vie réelle), l'illusion a tué l'espoir et gâché la vie de toute une génération de révoltés. Et s'ils sont nombreux ceux, qui depuis ont sombré dans le doute et le désespoir après avoir tout voulu brûler aux flammes de leur illusoire révolte, c'est que l'exotisme révolutionnaire ne faisant plus recette, ils ont vite fait d'accepter le nouveau mensonge officiel, celui qui prétend que toute lutte est devenue vaine. La flamme qui les animait jusqu'alors éteinte, les voici devant le miroir à la recherche de l'image perdue: leur lune contre le système s'est transformée en une lune terrible contre eux. C'est leur révolte, dans ce qu'elle véhiculait de superficiel et d'illusoire, qui semble se venger. Leur présent désespoir n'est qu'incapacité à affronter la réalité: ils se lamentent par faute de croire ne rien pouvoir faire. On croit, on n'y croit plus, mais on y croit encore. Le désespoir apparaît sur les ruines de l'illusion au crépuscule d'un grand soir éternellement remis. Pour en finir avec le désespoir, nous devons d'abord en finir avec l'espoir.

(2) Comme exception confirmant la règle, il faut noter les activités du groupe Bakounine-Gdansk-Paris; l'utilisation de la violence nous apparaît, ici, aussi stérile et même gratuite. En faisant sauter des portes pour dénoncer les régimes polonais, guatémaltèques ou sud-africain, ils ne font qu'enfoncer les portes ouvertes où se sont déjà engouffrés depuis longtemps tout ce que le système compte d'humanistes distingués. De plus, en ne s'attaquant qu'à ces régimes, ce groupe introduit un élément de comparaison, qui non seulement permet de passer sous silence les problèmes qui se posent actuellement en France mais conforte le pouvoir en place.

(3) Le gouvernement socialiste ne pouvant admettre une critique de gauche, il se doit de présenter toute opposition comme venant de droite (cf. attentats contre les élus socialistes), et lorsque cela n'est pas possible d'isoler cette critique en la cataloguant d'action terroriste. La criminalisation de toute opposition, ou assimilation au terrorisme, ou mieux au banditisme (cf. le problème corse, entre autres) est devenu le maître mot d'une nouvelle manière de réprimer. Le danger est là, dans cette entreprise d'uniformisation idéologique menée au nom de « valeurs de gauche » par un gouvernement socialiste qui se donne des airs humanistes et intelligents, approuvé et aidé en cela par tous ces intellectuels à l'eau de rose en mal de pouvoir.

(4) Il va sans dire, qu'il n'est pas dans nos intentions de vouloir réduire ou assimiler l'ensemble du mouvement révolutionnaire à cette image spectaculairement déformée et superficielle, mais néanmoins représentative, d'une certaine idée révolutionnaire.

(5) Dire cela, dire la vérité, n'empêche en aucun cas de s'attaquer, même et surtout violemment, aux Etats qui répriment et tuent ces révolutionnaires-là. Non par solidarité (quelle solidarité, envers qui et envers quoi ? Envers ce et ceux avec lesquels on n'a jamais été d'accord et qui, à la limite, représentent l'ennemi de demain pour nous ?), mais par principe.

(6) Faut-il encore répéter que l'utilisation de la violence ne peut être envisagée que comme une forme d'expression, de lutte parmi tant d'autres ? Si elle est ici privilégiée c'est d'une part, parce qu'étant la partie la plus visible de l'iceberg révolutionnaire elle offre un champ de réflexion privilégié, et d'autre part parce qu'elle est au centre de nos préoccupations.

(7) Voici encore un mot tabou, une expression propre à hérissier l'épiderme des révolutionnaires purs et, surtout durs: les ultra-radicaux. Or, si la radicalité consiste à prendre les choses (mots) à la racine, amour est ainsi défini par le dico : « Disposition favorable de l'affectivité et de la volonté à l'égard de ce qui est senti ou reconnu comme bon, diversifiée selon l'objet qui l'inspire. » Et c'est bien ainsi que nous l'entendons, car la révolution ne peut inspirer de l'amour que si elle s'appuie sur des bons sentiments: la fraternité, la solidarité, la générosité...

(8) A leur décharge, il faut constater que pour avoir droit au label « révolutionnaire », être reconnu et un tout petit peu soutenu, rien ne vaut un petit séjour dans les geôles du Kâpital. Il n'y a de bon révolutionnaire qu'en prison pour les charognards.